Date de publication : 1-10-1987 *ISSN : 0154 9898*
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST, NOUVELLE SÉRIE, TOME 18, 1987

Compte rendu de la sortie botanique du 11 mai 1986 à la Pointe du Payré, commune de Jard, (Vendée).

par Jan-Bernard BOUZILLÉ (*), Alfred HÉRAULT (**), Christian ROY (***)

Cette sortie est organisée dans le but de faire connaître un vaste domaine (en principe interdit aux véhicules à moteurs) dont la grande richesse scientifique mérite une exploration d'une journée entière en forme de circuit. Il n'y aura donc pas de retour aux voitures pour le pique-nique.

Il faut beau. 25 participants.

La valeur du site ne semble plus échapper à personne s'il faut en croire par exemple :

- les géologues, géomorphologues, conchyliologues, et algologues,

- les mycologues qui s'y rencontrent traditionnellement chaque année au 11 novembre,

- les phytogéographes qui n'hésitent pas à reconnaître que le « Grand Ensemble Naturel (que nous avons tenté de définir dans notre article S.B.C.O. tome 13 de 1982, p. 64, et qui inclut la Pointe du Payré) n'a pas d'équivalent entre Loire et Gironde »,

- les phytosociologues qui y distinguent plusieurs dizaines d'associations végétales,

- les nombreux promeneurs qui utilisent le sentier de G.R. ou ses abords,

- le Conservatoire du Littoral et Des Rivages Lacustres qui a acquis dans la commune (en 2 transactions !) 73 ha 53 a 10 ca de forêt littorale, le reste de la presqu'île étant laissé au domaine d'exploitation agricole de la Ferme St-Nicolas, propriété privée,

- et pour terminer cette liste... deux ministres de l'Environnement du Gouvernement de la France, venus à pied jusqu'à la Plage de la Mine à moins d'une année d'intervalle :

  - le 30 juillet 1985 : Mme Huguette BOUCHARDEAU qui remet à la Municipalité de Jard le Pavillon Bleu des eaux pures. (Nous reparlerons de la valeur de ce dernier adjectif qualificatif),

  - le 10 juillet 1986 : M. Alain CARIGNON qui y célèbre le 10e anniversaire de la fondation du Conservatoire du Littoral.

(*) J.-B. B. : 203, Le Moulin-Guérin, Landeronde, 85150 LA MOTHE-ACHARD.
(**) A.H. : 6, rue du Grand Brandais, 85520 JARD-SUR-MER.
(***) C.R. : 5, rue de la Poitevinière, Le Château-d'Olonne, 85100 LES SABLES D'OLONNE.

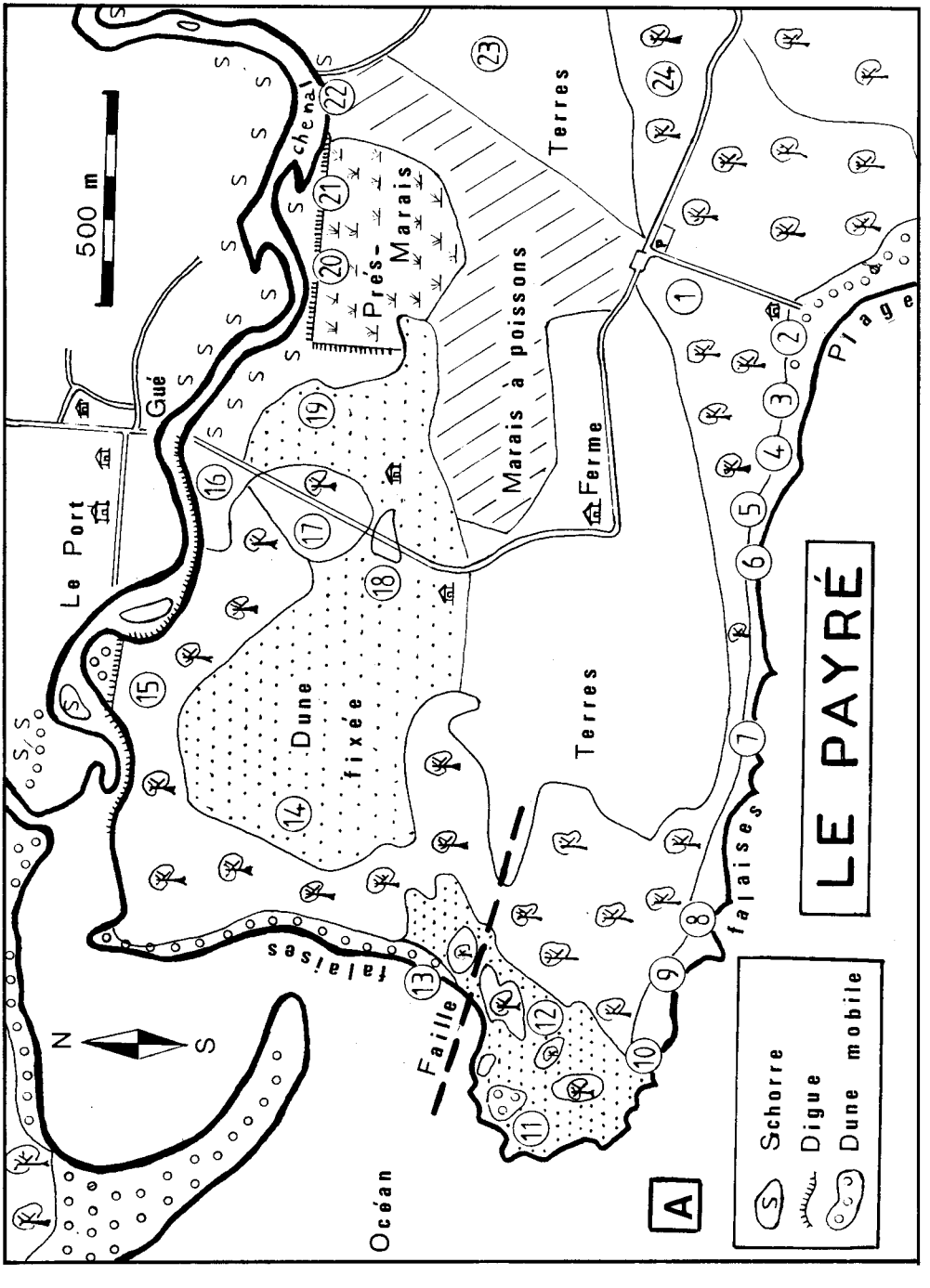
LE PAYRÉ
500 m
N
S
Le Port
Gué
chenal
Prés-Marais
Marais à poissons
Terres
Ferme
Dune fixée
Terres
falaises
Faille
Océan
falaises
Plage
A
Schorre
Digue
Dune mobile

Conventions d'écriture :

a - Les chiffres arabes qui précèdent nos paragraphes correspondent aux chiffres arabes entourés d'un cercle sur notre carte schématique (Figure A).

b - Les photos sont affectées de chiffres romains.

c - Les croquis sont affectés de majuscules.

d - La nomenclature est en principe celle de Flora Europaea d'après l'Index Synonymique du Professeur P. DUPONT.

1 - La dune boisée

a - Le rendez-vous du matin a lieu sur l'immense parking pris sur la forêt. Entre les pistes automobiles empierrées subsistent :

Pinus pinaster ssp. *atlantica*
Quercus ilex
Pteridium aquilinum
Epilobium lanceolatum
Cistus salvifolius (rare)
Rubus fruticosus L. s.l.
Dactylis glomerata
Rubia peregrina
Chenopodium polyspermum (peu commun à Jard).

b - A l'Ouest de ce parking, de l'autre côté du grillage, commence la forêt de La Bernarde. Sa partie exposée au Nord est surtout une chênaie verte fraîche et basse : altitude 2 à 3 m, soit quelques décimètres seulement au-dessus du niveau du proche marais à poissons de la « Petite Bernarde ».

Le sous-bois est très ombreux et abrite de nombreuses espèces des forêts plus continentales :

Melica uniflora
Euphorbia amygdaloides ssp. *amygdaloides*
Rubia peregrina
Pteridium aquilinum
Luzula forsteri
Veronica chamaedrys ssp. *chamaedrys*
Brachypodium sylvaticum ssp. *sylvaticum*
Solanum dulcamara
Arum italicum ssp. *italicum*, etc...

et comme espèces ligneuses :

Crataegus monogyna ssp. *monogyna*
Ulex europaeus ssp. *europaeus*
Ligustrum vulgare
Ilex aquifolium
Ruscus aculeatus
Rubus fruticosus L. s.l., etc...

C'est dans cette partie de la forêt surtout que les mycologues récoltent *Apoxona nitida* sur les branches mortes de *Quercus ilex.*

Les botanistes de l'Hérault, venus en ce lieu le 2 mai 1986, disent que dans la région méditerranéenne, on se demande encore si ce champignon est responsable de la mort du support ou si au contraire il ne peut s'installer que sur des branches déjà mortes.

c - Nous allons maintenant vers le Sud-Sud-Ouest en suivant le chemin de la Plage de La Mine. L'empierrement récent de cette voie piétonne est un travail connexe à la construction d'une maison qui, l'été, héberge un M.N.S. (Maître Nageur Sauve-

---

Figure A : En gros, la promenade qui se situe toute dans le carré U.T.M. : XS.04, va suivre dans le sens des aiguilles d'une montre les côtés d'une sorte de quadrilatère, savoir :

a - au Sud : le rivage marin face aux assauts de l'Océan,

b - à l'Ouest : le Havre du Payré,

c - au Nord : le Chenal de Jard (« achenou »),

d - à l'Est : les terres labourables qui rattachent la presqu'île au continent.

L'ensemble représente environ 8 km de marche.

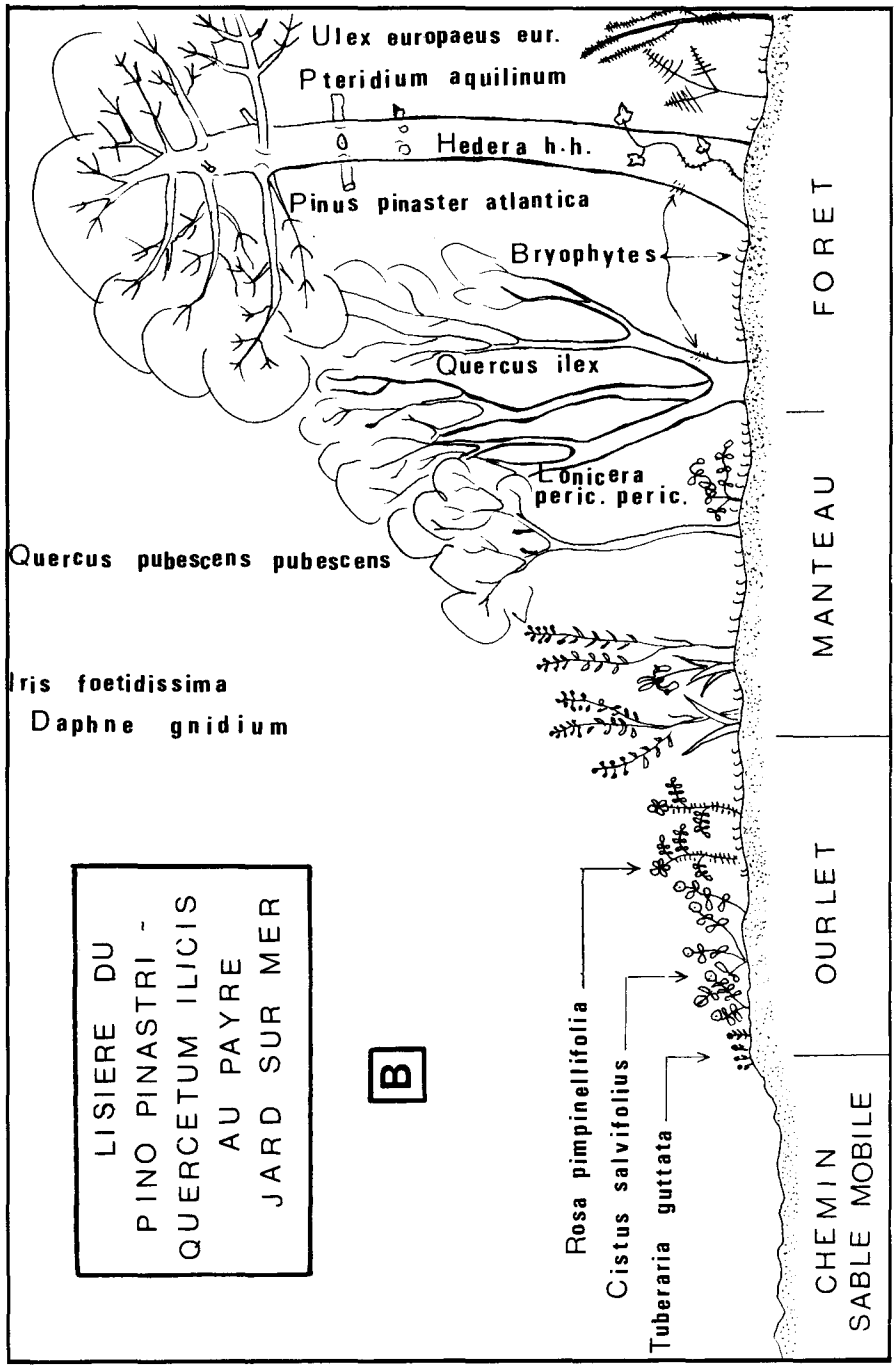
Ulex europaeus eur.
Pteridium aquilinum
Hedera h.h.
Pinus pinaster atlantica
Bryophytes
Quercus ilex
Lonicera peric. peric.
Quercus pubescens pubescens
Iris foetidissima
Daphne gnidium
Rosa pimpinellifolia
Cistus salvifolius
Tuberaria guttata
FORET
MANTEAU
OURLET
CHEMIN SABLE MOBILE
B
LISIERE DU PINO PINASTRI - QUERCETUM ILICIS AU PAYRE JARD SUR MER

teur). Cette maison est la seule que nous trouverons sur la zone littorale dans toute notre promenade.

Le terrain s'élève jusqu'à la cote 11 m, devient plus sec et va montrer les caractères méditerranéens-atlantiques de sa végétation :

Voir figure B : Elle fait état des plantes les plus caractéristiques du ***Pino pinastri - Quercetum ilicis*** (Des Abbayes 1954) Géhu 1969

Pinus pinaster ssp. *atlantica*
Quercus ilex
Quercus pubescens ssp. *pubescens*
Iris foetidissima
Daphne gnidium

avec, dans l'ourlet :

Rosa pimpinellifolia
Cistus salvifolius
Tuberaria guttata

mais on trouve également çà et là :

Poa trivialis ssp. *trivialis*
Poa annua
Dactylis glomerata
Hedera helix (rare en approchant de la mer !) ; il s'agit de la ssp. *helix*, « l'hérasse » de nos vieux Poitevins,
Ruscus aculeatus
Ulex europaeus ssp. *europaeus* (qui abrite souvent à l'automne : *Cantharellus lutescens*)
Poa bulbosa
Anthoxanthum odoratum
Robinia pseudacacia
Rubia peregrina
Euphorbia portlandica
Quercus robur ssp. *robur* (dans les creux)
Lonicera periclymenum ssp. *periclymenum*, toujours stérile à l'ombre,
et enfin *Pteridium aquilinum*

qui montre clairement le contraste existant ici entre sol et sous-sol : en effet, très bon réactif des sols acides, *Pteridium aquilinum* signe en cette occurence la composition chimique de la dune fossile (celle qui ne s'engraisse plus d'aucun apport sableux mais qui ne devrait plus perdre un seul grain).

Il ne fait pas de doute que le sable de Jard qui nourrit en plusieurs points de la commune d'autres calcifuges (*Castanea sativa* et des bruyères par exemple) est venu de pays siliceux fort éloignés, par les fleuves, puis les courants marins (surtout NO-SE) et enfin le vent.

Par contre, on a envie de tenter d'expliquer la présence de *Quercus pubescens* ssp. *pubescens* par le calcaire du proche sous-sol, sachant que le sable de surface est souvent de faible épaisseur (parfois moins d'un mètre).

De part et d'autre du chemin s'étend le ***Pino pinastri - Quercetum ilicis*** (Des Abbayes 1954) Géhu 1969 dont on peut penser qu'il évoluera en cet endroit vers une chênaie verte d'où le Pin maritime sera progressivement éliminé comme en forêt d'Olonne en Vendée (DES ABBAYES), en raison de toutes les attaques dont il est la victime : piétinement humain (ce seul facteur peut diminuer sa longévité de 10 à 20 %), mutilations par les tempêtes, gel, embruns salés, parasites (chenille processionnaire = *Cnethocampa pityocampa* ; + hylésine = *Myelophilus piniperda*).

Les vieux sujets meurent sans être remplacés : dans la zone de notre itinéraire, les derniers semis effectués (1960 au lieu-dit « Le Maroc ») ont été un échec, en partie par manque de crédits pour l'entretien et la protection.

Ce qu'on voyait souvent jusqu'aux années 50 : semis de Pins maritimes en lignes espacées d'un mètre, régulièrement éclaircis à 7 ans, à 14 ans, à 21 ans, n'est plus qu'un souvenir. De plus, les semis naturels sont devenus l'exception.

Le *Quercus ilex*, par contre, est véritablement « chez lui » :
- On ne l'exploite plus.

- Il se reproduit et se maintient jusque sur les pentes des falaises (espace aérohalin).
- Les semis naturels « s'aventurent » loin, jusque dans les lieux urbanisés, dans des endroits un peu tranquilles, par exemple au ras des clôtures (propagation probable des « ouzines » — voir glossaire — par les pigeons qui les avalent et les régurgitent). On en trouve des buissons dans le Bocage !
- Il semble peu sensible aux agents extérieurs : piétinement, vent, gel, sel, parasites, mutilations, élagages, déchaussement et/ou ensevelissement modérés.
- Il est très longévif.
- Il est indifférent à la nature minéralogique du sol.
- Il est peu exigeant pour la fertilité.

Rappelons que jadis la quête du bois, chauffage ou œuvre, était une préoccupation constante.

Le chêne-vert fut donc exploité le plus souvent en taillis, d'où son port actuel présentant des cépées plutôt que des troncs de futaie.

Le fagotage se vendait bien, surtout aux cultivateurs de la proche plaine habitant des paysages d'openfield.

Les branches les plus fortes, débitées en billots, étaient appréciées pour la tournerie. Elles servaient traditionnellement à la fabrication des grosses boules à jouer ayant un trou pour le pouce. Vers 1950, nous vîmes un menuisier de Jard (BERTHOMÉ) occupé à ce travail avec un tour spécial ; nous pensons que le xylophone rustique qu'il avait réalisé était fait du même bois, très dur, lourd, coloré, homogène, ne se fendant que très difficilement.

Les botanistes méridionaux constatent que nos chênes-verts sont plus gros et plus beaux que ceux du Midi. Le « champion » se trouve, à notre connaissance, à l'entrée du parc du Château du Veillon, rive droite du Chenal de Talmont-St-Hilaire à 3 km de notre rendez-vous : l'envergure maximum de sa ramure, mesurée au pas, est de 35 m environ mais le Président Georges CLÉMENCEAU disait, vers 1925, parlant du même sujet, qu'il avait trouvé 70 m... (?). Le tronc est unique ; les branches maîtresses sont d'un diamètre voisin du mètre.

Compte tenu de sa xérophilie, la prospérité de cette essence serait due à la conjonction de plusieurs données climatiques :
- déficit du bilan annuel de pluie : 650 à 700 mm sur moins de 150 j de précipitations.
- hivers doux : moyenne de janvier : 6° C (avant 1985 !).
  été modérés : moyenne de juillet : 19° C.
- grande luminosité : le temps d'ensoleillement donné en heures/année nous paraît plus logique que celui donné en jours/année par certains dépliants touristiques (250 ?).

Pierre MIQUEL écrit : « ... la moyenne de 2531 h/année enregistrée aux Sables d'Olonne de 1926 à 1950 paraît exagérée. Il est possible que l'ensoleillement des Sables d'Olonne se situe entre 2100 et 2200 h/année pour la période de 1950 à 1971, d'après l'établissement des cartes de l'Atlas climatique de France car les phénomènes de divergence y sont accrus. A plus forte raison, l'ensoleillement annuel doit être voisin de 2200 h dans la région située entre Jard-sur-Mer et La Faute-sur-Mer ».

Une autre donnée intéressante : la Vendée bénéficierait d'un climat de transition caractérisé par un phénomène de changement des frontières climatiques : le climat breton irait l'hiver jusqu'à la Sèvre Niortaise alors que le climat aquitain remonterait l'été en gros jusqu'à la Loire.

Par ailleurs, nous avons remarqué que les nuits sont très souvent claires et sans vent. Par contre, les vents diurnes sont fréquemment forts et « l'ouragan du siècle » du matin du dimanche 13 février 1972 a laissé dans le secteur des traces et des souvenirs tenaces :
- durée : environ 8 h.
- paroxysme à plus de 170 km/h vers 11 h du matin.
- en Vendée, un mort, des blessés, des milliers d'arbres arrachés ; dans les parcs : surtout cèdes, chênes et peupliers plutôt que pins et sequoias.
- caravanes renversées ; cheminées abattues ; hangars emportés.
- couche de 15 cm de sable aux balcons des étages aux Sables d'Olonne.
- dépôt de sel marin sur câbles électriques aériens.
- train spécial P.T.T. stationné 6 mois en gare de Champ-St-Père pour distribution de matériel de dépannage en Vendée.

Photo I *: Cistus salvifolius.*

Photo II *: Daphne gnidium.*

Photo III *: Omphalodes littoralis, Ephedra distachya* ssp. *distachya,* feuilles mortes de *Quercus ilex* et *Lamium amplexicaule* ssp. *amplexicaule.*

(Les photos illustrant cet article sont de C. ROY).

Photo IV *: Linaria arenaria.*

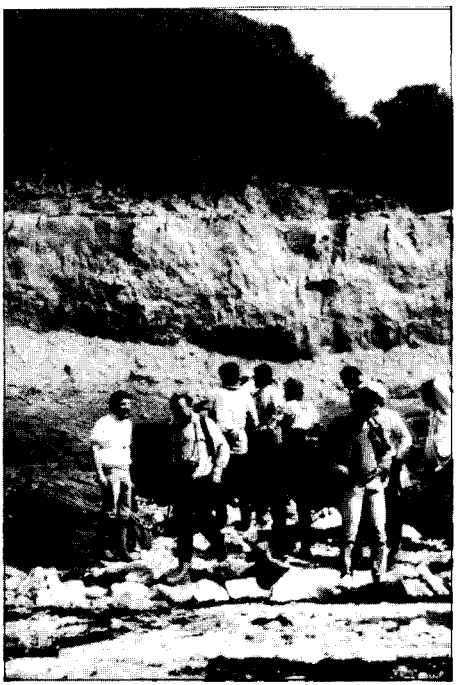

Photo VI *:* Au pied de la falaise à Jard-sur-Mer : la discordance.

Photo V *: Armeria maritima* ssp. *maritima.*

Voir photo n° I : L'ourlet à *Cistus salvifolius.*
Voir photo n° II : *Daphne gnidium.*

Nous atteignons le sommet de la dune bordière, près de la maison du M.N.S., à la cote 12 m. De ce « belvédère », le regard embrasse toute la Plage de la Mine, dominée à notre gauche par la dune mobile occupée essentiellement par l'***Euphorbio-Ammophiletum arenariae*** Tüxen 1945.

En effet, le sable occupe ici un compartiment effondré limité par des failles dont une semble bien perpendiculaire au rivage, à la limite Ouest de la plage, là où l'on voit à marée basse l'estran composé de lias silicifié et où, en fait, commence la falaise.

La dune mobile a été fort judicieusement « bouclée » par des « ganivelles » (treillages de lattes de bois de *Castanea sativa* épointées, portées sur des fils galvanisés) qui ont le double avantage de piéger le sable et d'interdire l'accès (quand elles ne sont pas sabotées !). De plus, on peut sans trop de peine les remonter pour continuer à piéger le sable sur une plus grande épaisseur. En d'autres lieux, l'O.N.F. dispose de grillages en plastique d'usage similaire.

2 - Une pelouse littorale :

Nous continuons vers l'Ouest et arrivons sur une pelouse « maigre » exposée au Midi à 100 m environ après la maison du M.N.S..

Voir photo n° III : *Omphalodes littoralis :*

Plante protégée sur le plan national par l'arrêté du 20.1.82. (J.O. du 13 mai 1982. NC 4559 à 4562).

Semble se maintenir assez bien à Jard.

Si nous ne craignions pas de nous faire reprocher un certain anthropomorphisme, nous dirions que cette annuelle « se débrouille » pour boucler son cycle et mûrir surtout ses graines avant l'arrivée et la grande « ruée » des vacanciers d'été, ceux-ci se chargeant inconsciemment de la dispersion des semences par le piétinement. Aux premières pluies d'automne, la germination a lieu et lors des promenades de décembre, on repère facilement les nombreuses rosettes de feuilles très glauques, presque bleues.

A notre avis, *Silene gallica* (près du bourg) et *Lagurus ovatus* (le long des routes) pourraient bien devoir aussi leurs nombreux semis à la civilisation des transports et des loisirs.

Le relevé suivant a été effectué dans notre pelouse où, par bonheur, le sable est retenu par les fortes racines d'*Ephedra distachya* ssp. *distachya,* d'où le lot important d'annuelles :

Ephedra distachya ssp. *distachya*	2	*Leontodon taraxacoides*	
Calystegia soldanella	2	ssp. *taraxacoides*	1
Linaria arenaria	2	*Valerianella locusta*	1
Bromus hordeaceus ssp. *thominii*	2	*Aphanes arvensis*	1
Cerastium diffusum ssp. *diffusum*	2	*Euphorbia portlandica*	+
Erodium cicutarium s.l.	2	*Phleum arenarium*	+
Omphalodes littoralis	2	*Helichrysum stoechas* ssp. *stoechas*	+
Viola kitaibeliana	2	*Lamium amplexicaule*	
Mibora minima	2	ssp. *amplexicaule*	+
Carex arenaria	2	*Herniaria ciliolata*	+
Papaver dubium	1	*Sedum acre*	+

Recouvrement total de la végétation : 60 %.
Surface étudiée : 4 mètres carrés.

N.B. : La photo n° III montre également : *Ephedra distachya* ssp. *distachya,* feuilles mortes de *Quercus ilex, Lamium amplexicaule* ssp. *amplexicaule.*
Voir photo n° IV : *Linaria arenaria.*
Le cliché montre que l'importante viscosité retient de nombreux grains de sable, points blancs du haut en bas du sujet.

3 - Les haldes :

En tête de falaise, à quelques mètres à l'Ouest du relevé précédent, s'étend une surface bosselée complètement dépourvue de végétation depuis le début du siècle, époque de la cessation d'activité de la mine qui a donné son nom à la plage toute proche.

Il y a quelques années, on voyait encore, au pied de la falaise, l'ouverture d'une galerie aujourd'hui murée.

On exploitait une roche filonienne composée surtout de barytine, de plomb argentifère, ces minéralisations accompagnant la silicification des argiles et calcaires hettangiens et charmouthiens.

Sur environ 250 m², il reste les *haldes* : résidus caillouteux de composition fort complexe qui, ici, curieusement, ont toujours une odeur soufrée. A leur périphérie, on retrouve *Omphalodes littoralis* avec une partie de son cortège plus :

Thymus serpyllum ssp. *serpyllum*
Bupleurum baldense ssp. *baldense*
Veronica agrestis
Senecio vulgaris (forme ligulée)
Corynephorus canescens
Erodium cicutarium s. l. (forme glutineuse et naine)
Galium arenarium

C'est de ce point assez élevé qu'on peut admirer les anémomorphoses affectant des peuplements homogènes de *Quercus ilex* en grands coussinets serrés qui interdisent souvent l'accès au bord de la falaise. Heureuse protection !

Un transect Sud-Nord montrerait d'abord une « micro-forêt » qui, naissant sur les parois de la falaise, va grandissant jusqu'aux arbres de haut jet, chaque sujet protégeant le sujet suivant qui lui est supérieur en taille et plus au Nord.

On sent bien la gravité de la faute qui consisterait à supprimer un élément quelconque de ce merveilleux « appareil végétal ».

4 - Un « jardin d'Yeuses » :

Pénétrant vers l'Ouest sous le couvert des taillis, la troupe des botanistes observe une rare et curieuse réalisation : une ancienne plantation systématique de *Quercus ilex.*

Les cépées sont de taille inférieure à la moyenne, en lignes très régulières espacées de 4 m.

Production de bois ?

Protection de l'arrière-pays ?

L'intention n'est pas signée. Les archives ne révèlent rien.

La végétation herbacée y est inexistante.

On retrouve une disposition semblable hors de notre circuit, vers le « Parc de la Grange », plus à l'Est, mais avec des sujets plus forts. On pense inévitablement aux problèmes qui préoccupaient les forestiers avant l'introduction du *Pinus pinaster* ssp. *atlantica.*

5 - La pinède :

Dans un but de protection du littoral, le Pin maritime fut introduit dans le Sud-Vendée à partir de 1836. Le procès-verbal de bornage de la forêt domaniale de Jard eut lieu le 18 mai 1883.

Sachant que si le cycle officiel d'exploitabilité est de 80 ans maximum, mais qu'un fort sujet mis « en sursis » peut vivre de 120 à 130 ans, on peut conclure que les pins des premiers semis sont tous disparus.

Le « Roi des pins maritimes » de la région ne serait pas à Jard mais dans le grand pare-feu de St-Vincent-sur-Jard, à 5 km à l'Est de notre rendez-vous. Il fut gemmé à 5 cares. Un carottage à la tarière a donné l'âge de 105 ans.

Hauteur mesurée au dendromètre : 33 m.

Circonférence à hauteur d'homme : 3 m.

Actuellement, dans cette zone, l'O.N.F. abandonne la pratique des semis de *Pinus pinaster* ssp. *atlantica* dont la graine atteint 80 F le kg, au profit de mise en place de plants racinés de Pin laricio de Corse dont la réussite semble (pour l'instant !) assurée.

On peut s'attendre à ce que l'O.N.F. soit bientôt chargé de la gestion du site qui nous occupe aujourd'hui.

Jusqu'aux années 50, des ouvriers très agiles, parfois accompagnés de leur famille, payés à l'hectolitre, furent employés à la cueillette des cônes. Paradoxalement, ces derniers étaient vendus deux fois par le même cueilleur :

- d'abord aux Eaux-et-Forêts ou aux grossistes qui en extrayaient la semence, puis, une fois vidés,
- aux citadins des Sables d'Olonne pour l'allumage des feux domestiques.

Le copeau de gemmage, utilisé comme allumette naturelle ne s'allumant qu'au contact du feu, faisait également l'objet d'un petit commerce.

L'extraction des graines était précédée d'une exposition au soleil des meilleurs cônes répartis sur des aires cimentées.

Puis ils étaient secoués dans de grandes caisses à claire-voie munies à chaque extrémité d'une paire de poignées, ou bien on les « fanait » avec de grandes fourches de bois à dents plates. Pour finir, la graine était désailée par lavage.

Dans un but de sélection, un garde expérimenté eut l'idée (1950 ?) de prélever des semences sur les pins les plus exposés de l'extrême front de mer. Il obtint ainsi des semis de toute première force (C. IZACARD).

Notre promenade débouche dans un pinède au sol complètement remobilisé par le piétinement des visiteurs qui souvent y jouent ou même y brûlent des rémanents d'exploitation dévoyés ainsi de leur rôle de fixation du sable, pour griller des aliments. On ne trouve plus guère que quelques pieds de *Tuberaria guttata* et de *Poa bulbosa* type, non vivipare, rarement visible l'été. Les pins maritimes, bien que largement septuagénaires et protégés par un important rideau de *Quercus ilex,* n'y sont pas d'une grande taille en raison de la proximité de l'Océan et de la sécheresse du terrain. Ils ont pourtant été gemmés il y a longtemps, en principe à 2 cares. La care au vent et au soleil ne s'est jamais beaucoup refermée tandis que la care opposée a produit de gros bourrelets la cicatrisant presque complètement.

Le 26 mai 1986, nous avons fait parler un ancien gemmeur jardais :

« Nous avions un métier très dur mais très sain.

Mon père, Albert ESTRADE, né en 1896, fut mis en apprentissage de gemmeur dès l'âge de 10 ans à Bussac-Forêt (17). Il est venu en Vendée en 1921. J'avais alors un an. De bonne heure, je fis mon apprentissage en famille. L'outillage surtout, était l'objet de tous nos soins :

- le hapchot (prononcé « la petiote » par glissement de sens et mécoupure) tranchant comme un rasoir, avec le fil renvoyé vers l'arbre, servait au creusement des cares dont la profondeur ne devait pas dépasser 9 mm (nous étions surveillés par les gardes !)

- le crampon, lame de zinc de 14/10e de mm enfoncée en travers de la care pour dériver la résine vers le pot de terre cuite (pot Hugues) fixé par un clou de fer.

- le pousse-crampon permettant de placer le crampon légèrement incliné d'environ 15 degrés sous l'horizontale.

- le couteau à récolter à double tranchant pour racler les pots et faire tomber la résine dans la « couarte » (escouarte, quarte), grand seau de 15 à 20 l.

- l'écorci (écorçoir) confié aux femmes non spécialistes qui écorçaient les couches les plus extérieures.

C'est à La Terrière de La Tranche (85) que le rendement était le meilleur, parfois le double de celui de Charente-Maritime.

Nous avions remarqué que la récolte était supérieure lorsque le pin ne subissait pas de concurrence, surtout par le chêne-vert. Aussi, la pinède était-elle régulièrement débroussaillée.

En France jadis, des milliers de familles ont vécu du pin, en Vendée, Charente-Maritime, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, région méditerranéenne, Corse, mais aussi plus à l'intérieur comme en Dordogne par exemple.

A Jard, 3 gemmeurs étaient adjudicataires des Eaux-et-Forêts ; ils employaient de nombreux travailleurs locaux, hommes et femmes « de journée », surtout pour la récolte. Bien peu d'entre eux furent admis à inciser les pins car il fallait du doigté et 7 ans de pratique, disait-on, pour faire un excellent gemmeur. Une care n'était poussée à bout qu'après 4 ans d'incisions successives ayant commencé en bas de l'arbre à moins d'un mètre du sol.

Le pin maritime pouvait être incisé dès qu'il avait atteint 30 cm de diamètre, sauf les « pins-porteurs » (semenciers). Le gemmage modéré ne hâtait pas la mort de l'arbre ; bien au contraire. Le bois y gagnait en qualité : il devenait plus dur, plus rouge et plus joli, surtout pour faire les « tillages » (frisette pour lambris). Il était moins attaqué par les parasites :
Vrillettes = genre *Anobium.*
Lyctus.
Capricorne des maisons = *Hylotrupes bajulus.*

Comme la campagne de gemmage ne durait que quelques mois, nous étions bûcherons et scieurs de long à la mauvaise saison.

Avec chevaux et charrettes, nous portions résine et poteaux de mine en gare de Luçon (36 km) ou Champ-St-Père (27 km). Plus tard, le petit C.F.D. (Chemin de Fer Départemental) devait nous prendre nos produits en gare de Jard. Nous soufflâmes un peu !

Mais nous avions souvent des pertes à cause des fuites des fûts de bois. Elles s'ajoutaient aux pertes par vandalisme car les pots Hugues servaient souvent de cibles et les cônes de projectiles.

Deux usines : Bordeaux et La Tremblade distillaient notre résine. Les meilleurs clients étaient les Anglais pour les 4 produits : térébenthine, brai, colophane et poteaux de mine (excellents à condition qu'ils soient coupés verts).

On répète encore que souvent le gemmeur devenait braconnier à cause de sa pauvreté, de ses qualités d'observation et de sa grande connaissance de la nature. Mais sous l'occupation allemande, il devint souvent, pour les mêmes raisons, un excellent indicateur en faveur de la Résistance car il était autorisé à continuer son activité dans la zone côtière interdite.

Mais les Allemands firent couper une énorme quantité de pins pour se procurer les « asperges de Rommel », surnom des gros troncs qu'ils faisaient planter dans la plaine proche pour empêcher tout atterrissage allié. Les coupes à blanc-étoc ainsi obtenues ouvrirent la visibilité

aux batteries des blockhaus pour les tirs.

Depuis 1954, il n'y a plus aucun gemmage à Jard ».

6 - Une belle discordance :

Un vieux chemin herbu part de la ferme St-Nicolas en direction du Sud et, passé le portillon du grand grillage marquant la limite des terres labourées, se dirige vers la descente à la mer. C'est une sorte de « toboggan »-piéton creusé de biais dans les argiles de la falaise et appelé l'Essi de St-Nicolas.

Les descentes faciles sont peu nombreuses dans ce mur que constitue la falaise : de l'Est à l'Ouest, notre circuit est intéressé par :

- la Descente de la Plage de la Mine.
- l'Essi de fer (il fut carrossable aux charrettes)
- l'Essi de St-Nicolas
- le Pas des Bœufs
- La Descente Rouge
- La Fontaine
- La Pointe.

Souvent, ces descentes se prolongent sur l'estran par des vallées naturelles bien visibles à marée basse.

L'Essi de St-Nicolas nous donne, du haut en bas :

Quercus ilex (buissonnant) — *Solanum dulcamara*
Vulpia bromoides — *Crithmum maritimum*
Desmazeria marina — *Armeria maritima* ssp. *maritima*

Voir photo n° V : *Armeria maritima* ssp. *maritima.*

Le bas de cette descente est protégé des assauts des hautes mers par un massif important de maçonnerie. Malgré cet ouvrage se produit un curieux phénomène de pollution : de nombreux débris (plastiques minces), amenés par les vagues, s'assèchent sur la barre de galets puis, repris par les tempêtes, remontent le « toboggan » et se déposent sous les chênes-verts. D'ailleurs, toutes les anses arrêtent des débris flottés : bois chargés d'anatifes (crustacés), bouteilles, flotteurs de filets (souvent espagnols !), cordages, boules de résidus de dégazage, oiseaux et parfois cétacés morts, etc...

Aussitôt vers l'Ouest commence la partie de la falaise qui, par son aspect éminemment pédagogique, intéresse tant les géomorphologues :

Voir photo n° VI : Des étudiants accompagnés de leurs professeurs viennent souvent en ce lieu pour voir ce qu'est une discordance.

La 1re personne du groupe en partant de la gauche (J.-B. BOUZILLÉ) nous servira de repère :

exactement au niveau de sa ceinture : la ligne de la surface posthercynienne qui descend doucement vers l'Est pour disparaître complètement au niveau du proche Essi de St-Nicolas. Elle passe sous le bourg de Jard à environ 15 m de profondeur.

Elle marque le sommet des micaschistes verts feldspathiques à disthène et staurotide (X.1a de la carte géol.), à fort pendage (croquis D), souvent creusés de grottes (exemple : tache noire entre BOUZILLÉ et CHÉZEAU !) quand ils sont plus tendres que la couche sédimentaire du dessus.

L'aspect pédagogique s'enrichit du fait suivant : ces micaschistes font partie d'une série métamorphique classique qui passe à des roches plus dures en allant vers les

côtes sauvages des Sables d'Olonne (ARRIVÉ).

La surface posthercynienne est fossilisée par les couches sédimentaires souvent ferrugineuses ocrées à la base et s'éclaircissant jusqu'aux sables quaternaires dont la tranche montre bien sur le cliché la mise à nu des racines de chênes-verts.

Pour mémoire : pas de Trias en Vendée.

Au premier plan : les épaves de la laisse de haute mer (*Fucus,* surtout *spiralis* et *serratus, Ascophyllum nodosum* parasité par *Polysiphonia lanosa, Cystoseira granulata, Pelvetia canaliculata* fixé près de là, *Laurencia pinnatifida, Ulva, Enteromorpha* sp... etc...) et la barre de blocs d'ablation et de gros galets. Ces derniers, quand ils ne sont pas silicifiés, sont souvent perforés par les pholades : *Pholas dactylus* dont les valves sont souvent restées dans les trous.

Un peu plus à l'Ouest, le Lias est représenté par des calcaires fissurés en tous sens, probablement par cryoclastie (= gélifraction) (Voir croquis C).

Avant de remonter l'Essi de St-Nicolas, il ne faut pas manquer de remarquer au pied de la falaise, en station parfois battue des vagues, une petite colonie de *Phragmites australis* nain et complètement stérile. C'est un témoin du léger suintement d'eau douce qui résulte de l'imperméabilité de 2 minces couches d'argile verte, à quelques décimètres au-dessus de la surface posthercynienne.

« Les schistes du Briovérien et les micaschites ne sont pas aquifères et 2 forages de 70 m de profondeur pratiqués aux Sables d'Olonne sont restés stériles...

L'Hettangien, avec son alternance de bancs calcaires et de bancs marneux peut être aquifère. Sous les plateaux du Talmondais l'eau est retenue par la surface de l'ancienne pénéplaine de la discordance ». (Notice de la carte géolog.).

Cette déclaration vient donc légitimer la tradition : jadis, les ouvriers puisatiers de Jard recevaient toujours la consigne de ne jamais creuser plus bas que les couches d'argile verte s'ils ne voulaient pas voir disparaître la provision d'eau.

7 - Une falaise dégradée :

James LLOYD écrivait dans son introduction à la Flore de l'Ouest de la France (p. LIII, 3e édition, 1876) :

« De Jard à l'anse du PERRAY (sic), la côte est bordée de rochers calcaires peu élevés, coupés à pic, qui produiraient sans doute plusieurs plantes des plateaux calcaires de l'Ile de Ré, située vis-à-vis, s'ils n'étaient ENTIÈREMENT recouverts par la sable, qui apporte avec lui sa végétation propre ».

Cette phrase appelle 2 remarques :
a - l'ancienne orthographe PERRAY (au lieu de PAYRÉ) plusieurs fois employée par LLOYD, est plus proche du français actuel : PERRÉ attesté dès le XIVe siècle par GODEFROY comme nom masculin au sens de « gué pavé ». On verra dans la suite de notre circuit que le havre et le chenal sont souvent bordés de lignes de grosses pierres mises en protection et que, en face du Port de la Guittière, on peut passer à gué (depuis des siècles !) « de préférence à pied sec à condition de monter dans une charrette avec 2 bons bœufs, 2 heures après la marée basse de l'Océan » (J. BELIER).
b - la couverture sableuse du temps de PONTARLIER et MARICHAL, botanistes informateurs de LLOYD, semble, comme on va le voir, disparue sur des surfaces énormes.

Voir figure C : A l'Ouest de l'Essi de St-Nicolas commence une corniche de falaise

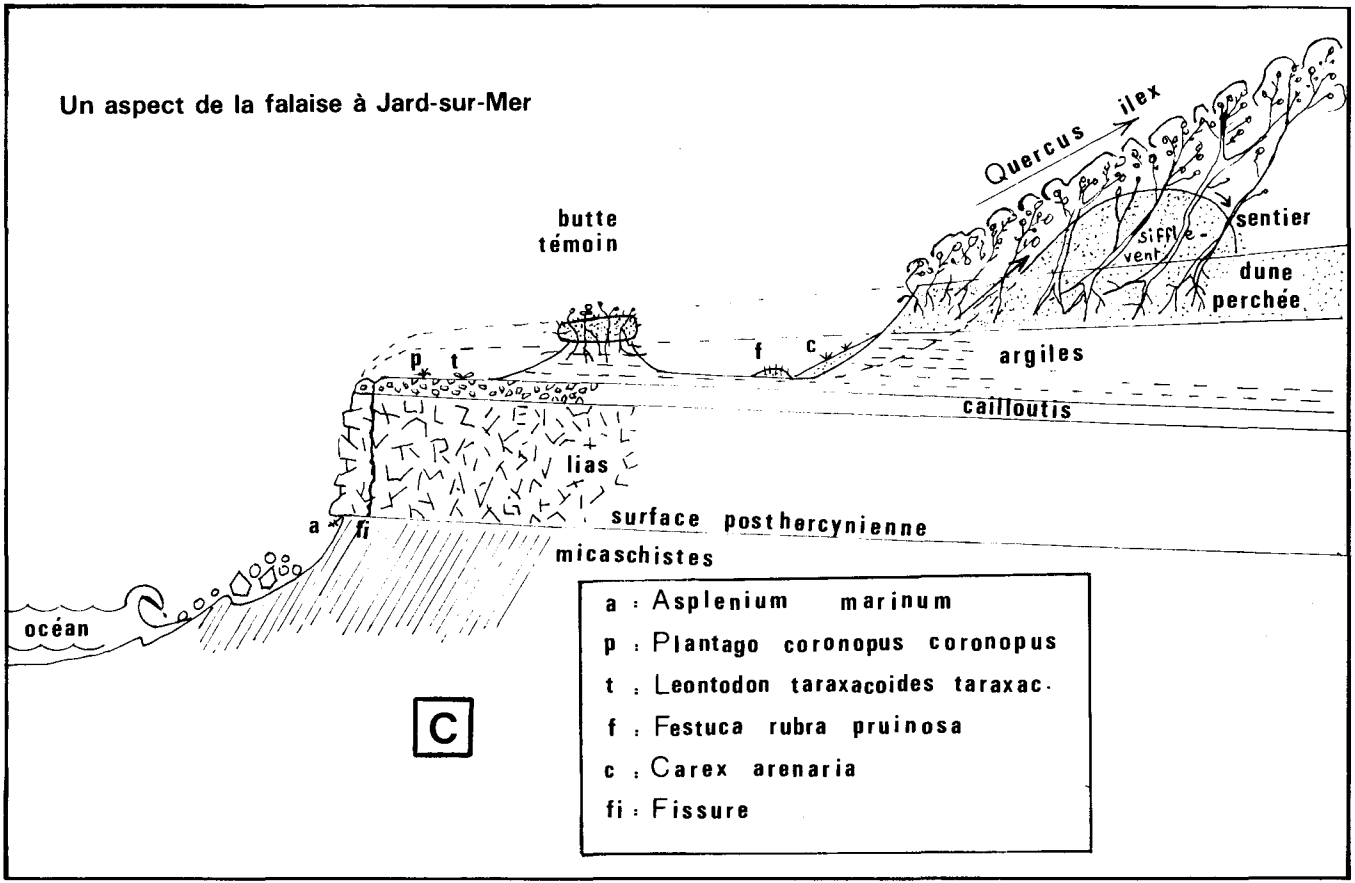
Un aspect de la falaise à Jard-sur-Mer
Quercus ilex
butte témoin
sentier
Siffle-vent
dune perchée
p t
f c
argiles
cailloutis
lias
a fi
surface posthercynienne
micaschistes
océan
C
a : Asplenium marinum
p : Plantago coronopus coronopus
t : Leontodon taraxacoides taraxac.
f : Festuca rubra pruinosa
c : Carex arenaria
fi : Fissure

très dégradée qui va presque jusqu'à la Pointe du Payré. En effet, il y avait là jadis, comme tout le long de la côte, « un chemin de douaniers » (ils étaient 2 en résidence à Jard il y a quelques années) d'environ 2 m de large. Depuis des années ce chemin est soit effacé, soit tombé dans la mer. On a toléré le passage de chevaux, de « deux roues », de nombreux promeneurs remobilisant la dune perchée qui a pratiquement disparu, laissant place à une surface qui n'est pas sans rappeler, avec ses petites ravines aux ramifications dendriformes, certains aspects des sols des régions présahariennes. La désertification est fort inquiétante puisqu'on estime que le niveau des couches déplacées a baissé en moyenne de plus d'un mètre.

Le sable emporté par le vent envahit le proche fourré de chênes-verts, surtout dans les « siffle-vents », trouées dans le rideau végétal où des buttes se forment qui, si elles s'engraissent trop, menaceront la zone agricole.

Il reste de grands espaces argileux recouvrant un mince lit de cailloux anguleux (de couleurs très variées) qui pourrait être attribué à des coulées de solifluxion reposant sur le calcaire.

Dans ce monde minéral, seules quelques espèces subsistent : *Plantago coronopus* ssp. *coronopus, Leontodon taraxacoides* ssp. *taraxacoides* et, piégeant un peu de sable : *Carex arenaria* avec de temps en temps, des « plages » un peu bombées à *Festuca rubra* ssp. *pruinosa.*

Voir photo n° VII : Des « lignes » de *Carex arenaria.* « Avec sa racine on fait les balais de Chiendent du commerce » (LLOYD) (!).

Parties du bas plus argileux, ces « lignes » de rhizomes s'efforcent de coloniser ce qui reste de sable mobile sous la bordure de la forêt. En haut et à gauche du cliché : une souche s'est détachée du talus et reste pendue, couchée sur le côté.

Voir photo n° VIII : Les buttes-témoins = Figure C

Elles subsistent par érosion différentielle.

Elles sont peu nombreuses et peu étendues (+ ou − 1 m² par unité).

Elles n'ont pas d'avenir, mais leur végétation est très significative de ce que celle-ci devait être partout jadis sur la corniche :

Quercus ilex nain dont les racines font l'armature principale de l'ensemble avec l'aide de :

Asparagus officinalis ssp. *prostratus* (floribond et fructifère)
Calluna vulgaris
Ononis repens
Erica scoparia ssp. *scoparia*
Rosa pimpinellifolia (forme à aiguillons très rapprochés)
Hieracium pilosella s.l.
Aira praecox
Jasione crispa ssp. *maritima*
Viola riviniana (dont les fleurs sont rares)
Cochlearia danica
Herniaria ciliolata
Armeria maritima ssp. *maritima*
Plantago coronopus ssp. *coronopus*
Rumex acetosella
Anthoxantum odoratum
Cerastium diffusum ssp. *diffusum* (fleurs tétramères et fleurs pentamères parfois sur le même pied)
Carex arenaria
Lotus tenuis
Leontodon taraxacoides ssp. *taraxacoides*
Rubia peregrina
Tuberaria guttata
Sanguisorba minor ssp. *minor*
Lonicera periclymenum ssp. *periclymenum*
Corynephorus canescens
Euphorbia portlandica

Nous devons à la vérité de dire que cette diversité floristique est le résultat de l'addition des espèces de la presque totalité des buttes-témoins.

Quand il ne reste que peu de sable sur les argiles, l'ourlet du fourré à *Quercus ilex* montre parfois 3 bruyères croissant en étroite association :
Calluna vulgaris *Erica cinerea*
Erica scoparia ssp. *scoparia*

Voir figure D : Du haut de la falaise on admire la curieuse arche que l'érosion différentielle a détachée du continent. Nous avons tenté de la représenter d'après un croquis pris d'un petit cap plus à l'Ouest. On notera que la sinuosité de la ligne de rivage fait que le pendage des couches n'a pas toujours la même incidence par rapport au front de falaise.

8 - Le Pas des Bœufs :

La descente dans les argiles de la paroi de la falaise montre un très intéressant groupement à rattacher à l'association :

Spergulario rupicolae - Limonietum dodartii
(Roux et Lahondère, 1960) Géhu, 1984

Armeria maritima ssp. *maritima*	3	*Spergularia rupicola*	1
Crithmum maritimum	3	*Dactylis glomerata*	1
Plantago coronopus ssp. *coronopus*	2	*Leontodon taraxacoides*	
Cochlearia danica	2	ssp. *taraxacoides*	+
Lotus tenuis	1	*Limonium binervosum* (i. *L. dodartii*)	+

Recouvrement : 50 %. Surface observée : 2 m².

9 - La Descente Rouge :

Elle nous conduit à une si jolie anse que tous veulent y pique-niquer pour profiter d'un moment face au grand large, une rare chance pour un grand nombre de nos sociétaires.

Pas de sieste après le repas car aujourd'hui, chacun veut voir tout de suite *Asplenium marinum* exactement inséré au contact des micaschistes et du lias, sous les surplombs. Mais, très exposé aux injures de la mer, des vents et des périodes sèches, il n'est ni si grand ni si beau qu'en Bretagne ou que dans certains puits.

En 1947, il y avait encore à Jard-sur-Mer au moins 17 puits anciens qui abritaient cette fougère. L'installation du service d'eau et la pratique des locations aux estivants ont conduit les propriétaires à occulter par prudence l'entrée de leurs puits ; malheureusement, les plaques complètement opaques ont été posées horizontalement, condamnant ainsi à mort *Asplenium marinum.*

Le « Puits de la Pichette », à double entrée, situé à la limite de notre jardin, à 800 m de la courbe 0. NGF, n'a pas subi ce sort car nous avons placé des claires-voies verticales. La lumière est suffisante pour le maintien d'une douzaine de touffes malgré l'arrêt du puisage depuis plus de 25 ans. Ce puisage avait pour conséquence un arrosage fréquent de la plante qui bénéficiait ainsi des trop-pleins des seaux.

Profondeur totale : 14,50 m, ce qui équivaut à peu près à l'altitude par rapport au O. NGF, mais la profondeur de l'eau elle-même est inférieure à un mètre.

Nous avions très souvent remarqué que la provision d'eau augmentait toujours de quelques centimètres pendant les périodes de syzygie, mais il ne nous a jamais paru que ce phénomène déjà constaté ailleurs (LAHONDÈRE) pouvait avoir une inci-

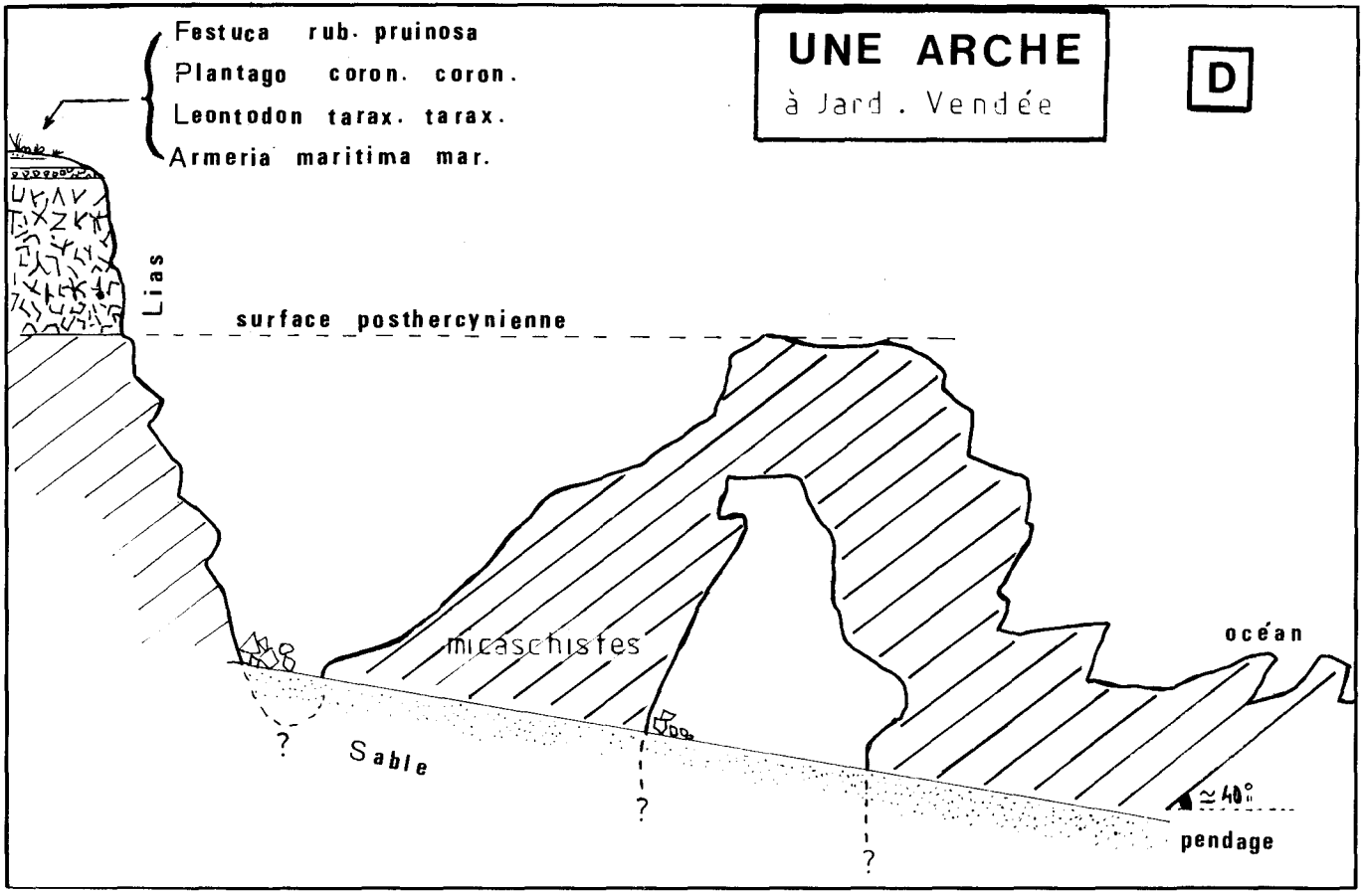
UNE ARCHE
à Jard . Vendée
D
Festuca rub. pruinosa
Plantago coron. coron.
Leontodon tarax. tarax.
Armeria maritima mar.
Lias
surface posthercynienne
micaschistes
océan
Sable
?
?
?
≈ 40°
pendage

dence quelconque sur la variation de la composition chimique de l'eau et, partant, sur la présence d'*Asplenium marinum* dans les puits.

Par ailleurs, des puits creusés trop près de la côte (70 à 100 m par exemple) ont donné une eau absolument inutilisable, plus rebutante que l'eau de mer, à cause de la nature et de la quantité énorme des sels qu'elle contenait.

On peut se demander quel était le mode de vie d'*Asplenium marinum* avant la Révolution de 1789 alors que la plupart des puits de la région n'avaient pas encore de margelle (Arrêtés municipaux de l'époque, concernant l'hygiène autour des puits).

10 - La fontaine du Payré :

Elle semble bien connue de beaucoup de contemporains, surtout pêcheurs « à pied » et ramasseuses de coquillages qui naguère passaient souvent des journées entières en ces parages, se contentant à midi d'un quignon de pain accompagné de patelles crues et... d'eau de la fontaine. Mais la Pointe du Payré fut fréquentée depuis des siècles ;

a - découverte de silex moustériens au niveau des coulées de solifluxion (Notice carte géol.) ;

b - découverte sous la dune perchée d'amas très anciens de coquilles de patelles « géantes » (ARRIVÉ ; A.P.B.G.) ;

c - découvertes par nous-mêmes de restes de repas (os) et, dans la dune dominant la fontaine, de tessons de poterie mince à dégraissant grossier pouvant être attribuée à un artisanat non antérieur au Moyen-Age (J.L. LE QUELLEC), etc...

La fontaine elle-même n'est en réalité qu'une partie d'un suintement que l'on a « aménagé » avec une petite voûte de quelques galets plats sans autre lien que l'argile de la falaise car le calcaire ici, au fond d'une petite anse, a fait place à un large compartiment argileux surmontant les micaschistes. La percolation est faible, lente, mais très régulière car le débit d'hiver ne semble pas beaucoup plus important que celui de l'été (probablement moins de 10 l/h ?)

Pendant l'occupation, les Allemands y avaient, paraît-il, installé un fût pour les besoins des batteries d'artillerie côtière (J. BELIER).

L'originalité du peuplement botanique y est remarquable car on observera ici 8 espèces que l'on ne reverra plus dans le reste du circuit, savoir, du haut en bas de la falaise :

Rosa tomentosa (un pied ; jamais fleuri)
Chamaemelum nobile (piétiné, stérile, gazonnant dans le sentier, étroitement associé à *Bellis perennis* et *Potentilla montana*)
Oenanthe silaifolia (rare)
Apium graveolens (nombreux pieds ; nous dégustons !)
Carex rostrata (c'est peut-être la station signalée à Jard par LLOYD, 1876 ?)
Samolus valerandi (sur argiles nues)
Scirpus cernuus
Glaux maritima (jusqu'entre les galets où s'accumulent les débris de laisse de mer ; se retrouve loin à l'intérieur dans les prés à salinité résiduelle).

Mais on observe aussi, en reprenant du haut en bas, des espèces moins rares :

Festuca rubra ssp. *pruinosa*
Anthoxanthum odoratum
Sanguisorba minor ssp. *minor*
Cirsium acaule ssp. *acaule*
Carex flacca ssp. *flacca*
Ononis repens
Dactylis glomerata
Trifolium pratense

Euphorbia portlandica
Trifolium dubium
Rubia peregrina
Iris foetidissima
Ligustrum vulgare

11 - La pointe :

Après avoir noté, sur la corniche, un petit groupement à *Ammophila arenaria* ssp. *arenaria, Phragmites australis, Aetheorhiza bulbosa* ssp. *bulbosa* avec quelques géastres « déracinés » (et bousculés par le vent) et franchi l'énigmatique reste de fondations maçonnées en gros moellons (corps de garde ? plate-forme à feu signalant l'entrée de l'estuaire ?) nous atteignons la Pointe proprement dite.

Le site élevé (+ 22 m au Point géodésique) mérite une halte pour le repos et l'orientation.

Le regard découvre, en partant du Nord-Ouest ;

- Les tours d'habitation des Sables d'Olonne (14 km) ;

- Le Bois St-Jean (Conservatoire du Littoral) ;

- Le nouveau port de Bourgenay dont la construction a soustrait, d'un espace intéressant pour tous les naturalistes, 650 m de littoral dans l'anse dite de la République ;

- La Z.A.C. de Bourgenay (immobilier en cours de construction) ;

- Le Veillon (Plage aux empreintes de dinosauriens + Bois acheté par le Conservatoire du Littoral) ;

- Le Château-fort et l'église de Talmont (85) ;

- Le Havre du Payré ;

- Le Phare des Baleines et celui des Baleineaux à la pointe N.O. de l'Ile de Ré (Les Baleines à 21 km dans le S.S.E. alors que le plein sud donnerait à peu près la direction de St-Jean-de-Luz). La nuit, on peut voir la lueur du phare de Chassiron dans l'Ile d'Oléron, mais par-dessus Ré.

Surmontant un fort soubassement où les micaschistes sont passés du vert au rouge lie-de-vin, le sol même de la Pointe a subi une série importante de fâcheux aménagements militaires.

Plusieurs blockhaus en béton, des tranchées, des sentiers, ont modifié le paysage végétal. En ce lieu, depuis 1947, nous avons vainement cherché *Lupinus angustifolius* ssp. *reticulatus* (signalé par LLOYD) et *Romulea columnae* ssp. *columnae* (qui pourtant existe plus à l'Ouest, à Bourgenay et à la Mine de Talmont).

En plusieurs points, le recul de la dune découvre de grands paquets et rouleaux de fils barbelés complètement oxydés, pouvant faire illusion sur la composition du sable. Balles, éclats, ne sont pas rares.

Mais les pelouses les moins dégradées offrent :

Plantago lanceolata (forme lanugineuse)
Jasione crispa ssp. *maritima*
Potentilla montana
Cerastium diffusum ssp. *diffusum*
Cerastium semidecandrum ssp. *semidecandrum*
Aetheorhiza bulbosa ssp. *bulbosa*
Veronica arvensis etc...

Voir photo n° IX : *Potentilla montana.*

Le cliché a été pris surtout dans l'intention de montrer un caractère végétatif très utile : foliole à dent apicale plus petite encadrée de 2 dents conniventes (« pince de crabe » !)

12 - La dune grise :

C'est une belle dune fixée qui s'étend sur plusieurs hectares entre la Pointe, l'anse du Payré et la Fontaine. Quelques bosquets de chênes-verts pouvant donner à l'automne *Hydnum repandum* (IZACARD) y interrompent le tapis bryo-lichénique dont la bordure extrême ouest donne : *Omphalodes littoralis, Linaria arenaria.*

Plus à l'intérieur, quelques espèces plus ou moins ligneuses :

Prunus spinosa
Cistus salvifolius
Artemisia campestris ssp. *maritima*
Ephedra distachya ssp. *distachya* (steppique)
Erica cinerea (en bordure de la dune boisée)
Daphne gnidium
Rosa pimpinellifolia

Autres espèces :

Myosotis ramosissima ssp. *ramosissima*
Vicia sativa ssp. *nigra*
Helichrysum stoechas ssp. *stoechas*
Sedum acre
Sedum reflexum
Vincetoxicum hirundinaria ssp. *hirundinaria*
Armeria maritima ssp. *maritima*
Armeria alliacea
Salvia verbenaca
Hieracium pilosella s. l.
Dianthus gallicus (espèce protégée sur le plan national)
Jasione crispa ssp. *maritima*
Poa bulbosa
Koeleria glauca
Aira caryophyllea ssp. *caryophyllea*
Anthoxanthum odoratum
Logfia minima
Ornithopus perpusillus
Potentilla neglecta
Asparagus officinalis ssp. *prostratus*
Muscari comosum
Scilla autumnalis (fruits)
Galium arenarium
Eryngium campestre

Nous n'avons pas la chance de retrouver *Crepis suffreniana* ssp. *suffreniana* que le Professeur P. DUPONT avait découvert il y a quelques années.

Une très belle plante se montre en juin : *Linaria pelisseriana* (en 1986, nombreux pieds mais pauciflores).

Des pistes au sol plus tassé donnent :

Cerastium diffusum ssp. *diffusum*
Mibora minima
Rumex acetosella
Linaria arenaria

et surtout, variant du vert au rouge, le minuscule *Crassula tillaea* caractéristique de ce type de sol.

13 - Le Havre du Payré :

C'est là qu'on trouve, à l'abri de la Pointe, les concessions ostréicoles les plus en aval. Occupées par des collecteurs (tuiles, pierres, chapelets de valves de pectens, etc...) et des sacs grillagés chargés d'huîtres posés à plat sur des « tables » ; elles sont toutes numérotées (longs piquets).

Les pisciculteurs de l'amont se plaignent de leur trop grand nombre qui ralentirait la circulation de l'eau.

Une longue flèche de sable (800 m) s'accroche sur la rive de Talmont (Le Veil-

lon), barre en partie l'estuaire et s'allonge en direction de la rive concave de Jard, obligeant le courant de reflux à attaquer cette dernière.

La concavité de la rive jardaise s'expliquait déjà par l'existence d'une faille masquée de direction NO-SE (Fig. A). Celle-ci fait la limite entre la Pointe du Payré et un système distinct de falaises taillées plus au Nord dans le Charmouthien représenté par des calcaires « marron clair un peu jaunâtre » aux strates bien horizontales coupées verticalement par de longues et minces diaclases bourrées de calcite très blanche.

Ces falaises qui se débitent en dalles bien plates sont creusées de grottes de 3 à 4 m de profondeur sur autant de hauteur, dans lesquelles entre parfois le sable de la rive.

Les parois extérieures de la falaise sont presque dépourvues de végétation sauf :
Beta vulgaris ssp. *maritima* (quelques pieds)
Crithmum maritimum (id)
Halimione portulacoides (un seul pied dans le haut)

La corniche qui surplombe ces falaises représente la dune mobile en voie de fixation, non dégradée.

La dépression entre ces falaises et la Pointe, autrement dit l'espace au-dessus de la faille masquée, est envahie par le sable qui présente les zones suivantes, toutes très étroites à cause de la forte pente :

a - **une laisse de mer** avec quelques algues en épaves, y compris un petit rameau de *Sargassum muticum* arrivé également sur la Plage de la Faute (85) (Novembre 85)

b - **une dune embryonnaire** souvent affouillée par les courants de reflux :
Elymus farctus ssp. *boreali-atlanticus*
Honkenya peploides
Salsola kali ssp. *kali*
(ces 3 dernières plantes en coussinets espacés)
Cakile maritima ssp. *maritima*
(un peu plus haut, à la limite des marées de vives-eaux)

c - **un talus d'ablation** ou **encoche** qui représente la dune mobile :
Ammophila arenaria ssp. *arenaria*
Euphorbia paralias
Eryngium maritimum (rare) : emblème du Conservatoire du Littoral.

d - **une dune fixée** à
Ephedra distachya ssp. *distachya*
Eryngium campestre
Koeleria glauca
Rosa pimpinellifolia
(très abondant, presque « en pelouse »)
Phleum arenarium
Euphorbia portlandica
Carex arenaria
Vincetoxicum hirundinaria ssp. *hirundinaria*
Sanguisorba minor ssp. *minor*, etc...

e - **une arrière-dune pentue** à *Quercus ilex* et *Pteridium aquilinum*, etc... formant les premiers fourrés

f - le ***Pino pinastri - Quercetum ilicis***

Voir photo n° X : Le Havre du Payré :
1er plan : dune mobile à rares oyats cachant en partie la plage
2e plan : le chenal (reflux de droite à gauche) avec concessions ostréicoles de l'aval.
3e plan : La flèche de sable
4e plan : La faille masquée
5e plan : La Pointe du Payré prolongée vers la droite (Ouest) par un estran rocheux

Photo VII : « Lignes » de *Carex arenaria.*

Photo IX *: Potentilla montana.*

Photo VIII *:* Buttes témoins en tête de falaise.

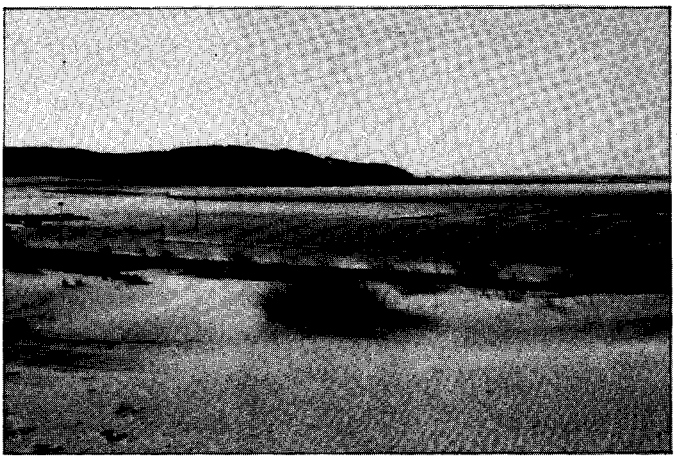

Photo X : Le Hâvre du Payré.

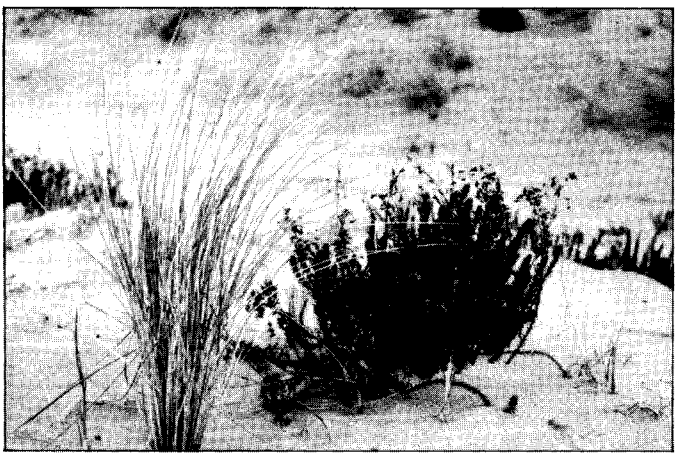

Photo XI :
L'***Euphorio-Ammophiletum arenariae.***

Photo XII :
La « sanguenite »
= *Artemisia maritima* ssp. *maritima.*

avec restes d'« écluse » (pêcherie)
6e plan : L'Océan

Voir photo n° XI : L'*Euphorbio - Ammophiletum arenariae*

14 - Le Maroc :

Il s'agit d'une immense dune très fixée, vallonnée, qui occupe tout le Nord de la zone agricole (hors conservatoire) sur plus de 30 ha d'un seul tenant.

Elle tire son nom de sa stérilité bien connue. Dans le passé, on y a fait de nombreux essais tous voués à l'échec : luzerne (*Medicago sativa* ssp. *sativa*), céréales, asperges, pins maritimes, etc...

Actuellement, c'est le domaine des petites hardes de chevreuils (environ 50 sujets sur 2 communes ; 3 à abattre au plan de chasse annuel ; broutent beaucoup en zone cultivée ; parfois écorceurs d'arbrisseaux ; passent le gué, vont au Veillon et même en zone urbanisée. S. CHARRON).

Les sangliers sont nombreux mais plus difficiles à apercevoir ; ils affectionnent particulièrement les zones à *Robinia*.

Une partie du Maroc est clôturée électriquement pour le pacage des bovins.

Parmi les arbres de la lisière Nord-Ouest, un pommier sauvage fertile : *Malus sylvestris*.

Les premiers creux de dune, près de cette lisière, donnent *Draba muralis*, etc... puis en allant vers l'Est, parmi les tapis de lichens :

Alyssum minus
Eryngium campestre
Helichrysum stoechas ssp. *stoechas*
Armeria alliacea
Euphorbia portlandica
Ephedra distachya ssp. *distachya*
Artemisia campestris ssp. *maritima*
Corynephorus canescens
Chondrilla juncea
Koeleria glauca
Sedum reflexum
Rosa pimpinellifolia
Valerianella eriocarpa
Ranunculus bulbosus s.l.
Ononis repens
Asparagus officinalis ssp. *officinalis* (restes de culture ?)
Achillea millefolium ssp. *millefolium*
Daucus carota ssp. *carota*
Reseda luteola
Echium vulgare
Taraxacum gr. *erythrospermum*
Dianthus gallicus !

Des promenades de novembre 86 ont montré de nombreuses « cornettes » = *Pleurotus eryngii*.

Quelques bouquets d'arbres et arbustes parsèment la surface du Maroc avec :

Quercus ilex
Pinus pinaster ssp. *atlantica*
Quercus pubescens ssp. *pubescens*
Rubus fruticosus L. s.l.
Prunus spinosa

Dans l'un de ces bouquets de la lisière Nord, J.Y. BERNARD a découvert *Listera ovata* (rare si près de la mer !) et, tout près, hors du couvert des arbres : *Ophioglossum vulgatum* visible en 2 autres points un peu hors de nore circuit (3 km).

Plus à l'Est, en allant vers les marais à poissons, il trouvait, le 27 mai 1982, le rare *Orchis coriophora* ssp. *coriophora* protégé au plan national.

Nous ne verrons pas ces 3 dernières plantes aujourd'hui car nous passons plus au Nord et d'ailleurs, nous risquerions de ne pas pouvoir les observer en raison du

retard du printemps. De plus, nous avons remarqué que *Listera ovata* est souvent entamé gravement : mollusques terrestres ? oiseaux ?

15 - Le Tréfonds du Payré :

C'est le coin de forêt le plus frais de notre circuit. Sur une dizaine d'hectares, il s'insère entre le Maroc au Sud et le chenal de Jard au Nord, protégé des courants de ce dernier par une digue revêtue d'un perré non jointoyé en gros blocs de rhyolite, et protégé des grandes tempêtes par le gros promontoire de la Pointe. L'air y est toujours plus calme : les hérons cendrés (*Ardea cinerea*) nichent en grand nombre dans les pins les plus élevés de la partie Est.

La Forêt du Tréfonds, en plus de beaux éléments du ***Pino pinastri - Quercetum ilicis*** s'enrichit de

Daphne laureola ssp. *laureola* — *Sorbus torminalis*
Hypericum perforatum — *Polypodium interjectum*
Populus nigra (très grands sujets) — *Cephalanthera longifolia*

et plus rarement de *Polypodium australe* (vu par le Pr. P. DUPONT).

Le pied du perré est un étroit schorre occupé par le ***Frankenio - Limonietum lychnidifolii*** (R. Meslin 1936) G. Lemée 1952, association qui réunit *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae - ursifolium* ssp. *auriculae - ursifolium.*

Voir à ce sujet l'article de LAHONDÈRE et BOUZILLÉ (Bulletin S.B.C.O. tome 14, 1983, p. 17 à 21, où toutes précisions sont données).

16 - Un « ex-schorre » :

En sortant du Tréfonds tout en remontant le chenal, on débouche dans une sorte de pré très plat, d'altitude inférieure à + 4 m, qui est un ancien schorre sableux endigué, s'allongeant d'Ouest en Est sur environ 200 m pour une largeur de 70 m.

La digue nous y a montré, il y a 4 ans, *Gnaphalium luteo-album,* rare à Jard. A retrouver !

Le centre du pré est occupé par un grand peuplement quasi monospécifique de *Juncus maritimus* commun à Jard et environs.

Mais une des surprises de la journée est cet arbrisseau très vieux, à floraison rare, représenté sans doute par un pied unique spontané à Jard : le Séneçon en arbre : *Baccharis halimifolia* entouré d'une large zone engazonnée à :

Carex arenaria — *Alyssum minus*
Echium vulgare — etc...

Le chemin d'accès présente des milieux dégradés et banalisés (à *Bryonia cretica* ssp. *dioica,* par exemple) car des voitures d'ostréiculteurs (parfois plus ou moins « amateurs ») arrivent par ici jusqu'au chenal.

17 - La « Jeune Forêt » :

Il s'agit d'une jeune pinède claire où le *Quercus ilex* n'embroussaille que peu (ou pas encore !) le sous-bois.

Elle est traversée dans sa plus grande longueur par une voie privée empierrée qui

va de la Ferme St-Nicolas au Gué du Port de La Guittière déjà cité (Figure A).

On peut noter, trouant çà et là le tapis continu de « fretille » :
Monotropa hypophegea (Det. C. ROY)
Aceras anthropophorum (probablement en extension sur dunes car J. LLOYD semble ne l'avoir connu que de la plaine calcaire) et certaines années :
Ophrys apifera ssp. *apifera,* etc...

18 - Une dépression de la dune : la saulaie.

Au Sud de la « Jeune Forêt » s'étend une dépression boisée d'environ un hectare à *Salix arenaria* espèce protégée au plan national.

Les sujets de la lisière donnent de longs rameaux couchés de plus d'un mètre qui ne se marcottent pas souvent naturellement. On peut le vérifier en tirant vers le haut de grandes « nappes » de branches basses.

Mentha aquatica
Ophrys sphegodes ssp. *sphegodes*
Orchis morio ssp. *morio*
Ligustrum vulgare
Rubus fruticosus L. s.l., etc...

se retrouvent dans la bordure alors qu'au milieu du chemin, dans la pelouse linéaire que ménagent les deux « rouets » des voitures, croît un très petit *Trifolium resupinatum* qui peut se retrouver en individus plus grands aux abords de la ferme St-Nicolas.

19 - Les Sables

Ainsi nomme-t-on sur la carte I.G.N. la parcelle de plusieurs hectares qui s'étend entre la dépression à *Salix arenaria* et le chenal.

Nous la traversons du S.O. au N.E.. La partie Sud est une dune fixée complètement plate qui donne, entre autres herbacées : *Linaria supina* (intéressant !) *Silene conica* ssp. *conica* (peu répandu à Jard), *Asparagus officinalis* ssp. *officinalis* (peut-être reste de culture ? mais les oiseaux propagent aussi la graine), etc...

Puis la parcelle s'abaisse jusqu'à devenir un schorre parcouru par quelques petits chenaux de marée (« russons ») faciles à franchir d'un saut et bordés de : *Halimione portulacoides* (le « pourrissiâ »), *Puccinellia maritima* (dominante dans l'association appelée « mizotte » dans la Baie de l'Aiguillon ; 85).

Le fond des « russons » est tapissé à marée basse d'une boue liquide (le « gaïdrâ ») où se logent de petits « béyoucs » = *Carcinus maenas* ne laissant paraître que deux yeux.

Curieusement, le passage de dune à schorre est illustré par le passage de *Cochlearia danica* à *Cochlearia anglica.*

Cette dernière espèce, que LLOYD ne signalait pas en Vendée, est en extension à Jard, remonte le chenal jusqu'à plus de 3 km d'ici « et va jusque dans les marais endigués » (Pr. P. DUPONT).

Elle s'entoure de :

Arthrocnemum fruticosum
Plantago maritima
Aster tripolium ssp. *tripolium*
Limonium vulgare ssp. *vulgare*
Limonium auriculae-ursifolium ssp. *auriculae-ursifolium*
Triglochin maritima, etc...

(Voir article de LAHONDÈRE & BOUZILLÉ cité ci-dessus).

A remarquer que la date où nous sommes ne permet pas de déterminer les salicornes du groupe herbacé. Signalons cependant qu'avec le Pr. P. DUPONT, nous y avons cherché naguère minutieusement mais sans succès le rare *Salicornia pusilla.*

20 - La digue de Raquebourse :

Elle sépare les grands prés de St-Nicolas et les marais à poissons qui sont au Sud du chenal de Jard qui passe au Nord.

C'est un gros ouvrage en terre de bri qui nous fait noter de bas en haut :

Juncus maritimus
Inula crithmoides
Suaeda vera
Tamarix gallica
Artemisia maritima ssp. *maritima* (la « sanguenite »)
Elymus pycnanthus
Ligustrum vulgare
Cornus sanguinea ssp. *sanguinea* (un pied)
Agrimonia eupatoria ssp. *eupatoria*
Foeniculum vulgare ssp. *vulgare*
Prunus spinosa
Dactylis glomerata
Daucus carota ssp. *carota*
Bellis perennis
Salvia verbenaca
Valerianella eriocarpa (rare)
Ophrys sphegodes ssp. *sphegodes*

Du haut de la digue, on distingue dans les grands prés : *Primula veris* ssp. *veris* et les grands peuplements à *Alopecurus bulbosus* et *Carex divisa.* Cette dernière plante présente un caractère dont les flores ne parlent pas souvent mais qui permet de repérer de loin les grands peuplements en fin d'hiver : sous nos climats, ses feuilles longues à pointe fauve persistent et donnent à la prairie sa couleur caractéristique.

Voir photo N° XII : *Artemisia maritima* ssp. *maritima*

Cliché pris en automne 1985 pour observation de l'allure des rameaux, caractère acquis surtout en automne selon E. CONTRÉ : ces rameaux sont étalés et même retombants alors qu'ils sont dressés dans la var. *pseudo-gallica* que Flora Europaea ne retient pas.

Mnémotechnie :
a - *maritima :* « marin bredouille », il baisse les bras.
b - *gallica :* « Gaulois patriote », il lève les bras.

Les colporteurs (« sanguenitous » ou marchands de « sanguenite ») vendaient jadis les 2 variétés indifféremment considérées comme vermifuge.

Nous ouvrons ici une petite parenthèse pour préciser que l'*Artemisia maritima* s.l. est souvent prescrite par les médecins homéopathes. Elle est alors donnée (dans sa forme diluée et dynamisée) sous le nom de CINA pour les troubles fonctionnels dus aux oxyures, notamment chez les enfants (C. ROY).

Toujours du haut de la digue, on observe les marais à poissons dont les « mattes » (ou « bossis » dans le Marais Breton-Vendéen) sont souvent envahies par *Foeniculum vulgare* ssp. *vulgare* ou les fourrés bas à *Prunus spinosa* bien qu'elles soient fréquemment soumises au pacage.

En raison de celui-ci, les dépôts de bri provenant des curages des « cordes à poissons » ne sont plus tolérés sur les mattes après le 25 mars de chaque année (G. DORIE et Baux agricoles).

Pour le détail de la flore des « mattes », on pourra se reporter à notre article de 1982 (Tome 13 du Bulletin S.B.C.O., pages 66 et 67).

21 - Les « Esseilles » (Figure E) :

Il s'agit de petites écluses ou prises d'eau à 2 portes à glissières verticales, en maçonnerie massive, insérées dans une digue du type « Digue de Raquebourse ». (Voir Figure F).

En principe, chaque propriétaire possède son « esseille », souvent fort ancienne, d'entretien et d'appareillage fort coûteux.

Cet ouvrage permet diverses combinaisons utilisant, selon le but recherché, des grilles, des planches, des nasses (« bourgnes »), des troncs de cônes ouverts en grillage ou en vannerie (« bourgnons »).

Voici les principales possibilités :

a - ouvrir à la marée pleine du chenal pour « faire boire » le marais endigué s'il a besoin d'eau fraîche et obtenir la montée de certains alevins venant de l'aval, schorres voisins et autres formations estuariennes, lieux privilégiés de reproduction et de productivité primaire ;

b - maintenir un certain niveau désiré de l'eau pendant les marées à faible coefficient (nombre variable de planches superposées dans les glissières) ;

c - vider au moins partiellement le marais :
- soit pour y faire des travaux de curage, recalibrage ou parfois de comblement de vieilles « cordes » ;
- soit pour pêcher à la senne (mulets, plies, bars) par équipes de 8 ou 9 hommes, en automne ;
- soit pour pêcher à la nasse les animaux d'avalaison (anguilles, *Carcinus maenas* = crabe enragé) en automne ;
- soit pour pêcher carrément dans la « contre-esseille » ;
- soit pour « salaiser » les anguilles « embouées » en hiver ;

d - retenir vivants des poissons momentanément dans la « contre-esseille » (rôle de vivier occasionnel).

Les joints, fissures et mortiers nourrissent un contingent où les halophiles sont rares malgré la proximité du niveau d'eau salée :

Suaeda vera
Plantago lanceolata
Achillea millefolium ssp. *millefolium*
Desmazeria rigida ssp. *rigida*
Daucus carota ssp. *carota*
Dactylis glomerata
Sonchus oleraceus
Lactuca virosa
Polypodium vulgare
Asplenium adiantum-nigrum, etc...

22 - La Roussière de Raquebourse :

Il s'agit d'un schorre malheureusement déformé, dégradé, parfois empierré, en voie de banalisation, trop fréquenté (pêcheurs, automobiles, etc...).

A l'origine, il devait être tout à fait ressemblant à ce que nous avons décrit pour le schorre du paragraphe 19, avec en plus, cependant, dans les parties plus sèches, l'été, des éléments du ***Parapholiso strigosae - Hordeetum marini,*** Géhu et de Foucault 1978, incluant *Puccinellia rupestris* (rare).

On cherche peu à peu à en faire un parking, ce qui apporte parmi les gravats, non loin des grands Cyprès de Lambert de la lisière des labours :

Solanum luteum ssp. *alatum*
Malva sylvestris
Glechoma hederacea
Reseda luteola
Cirsium vulgare
Chenopodium album s.l., etc...

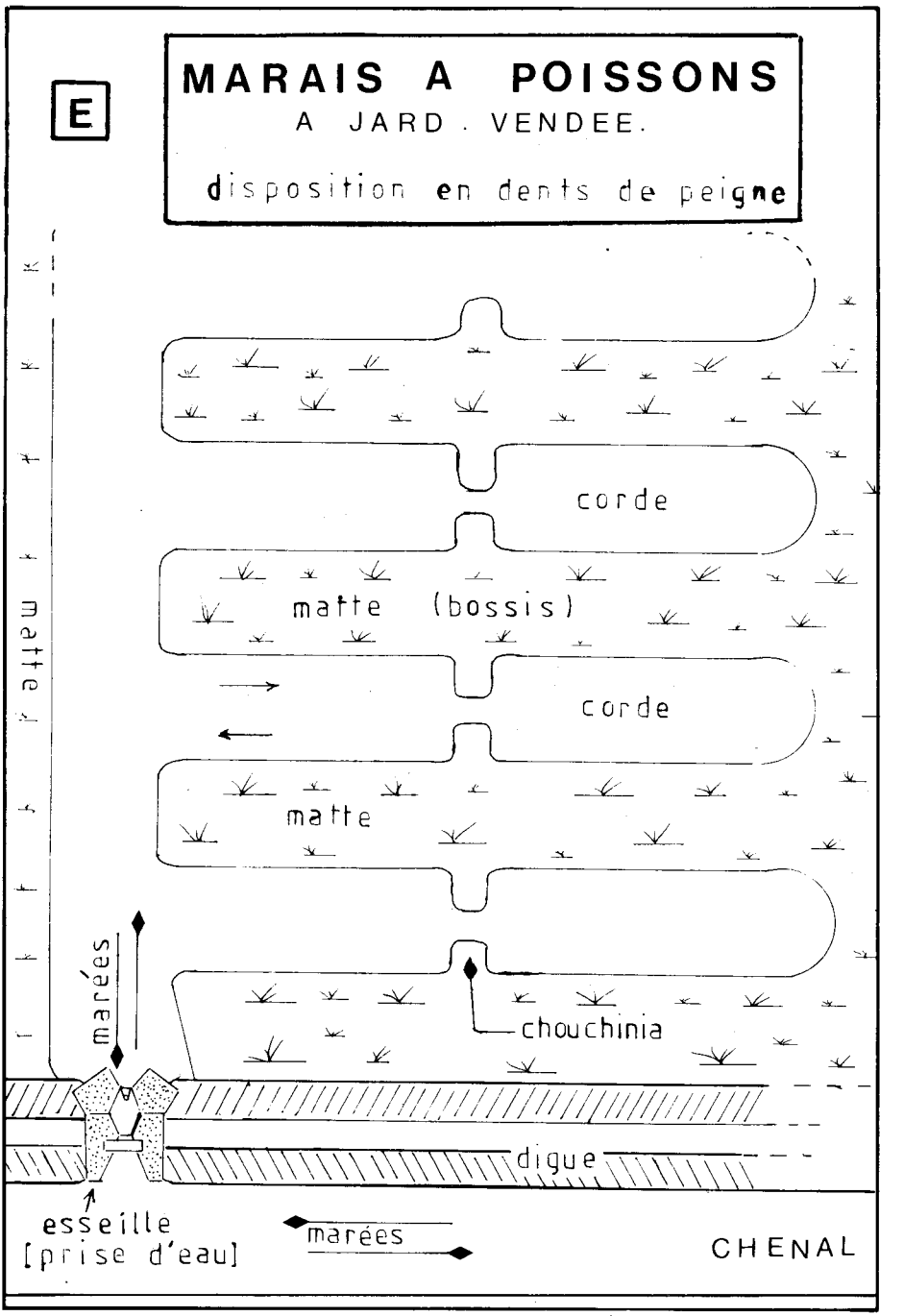
E
MARAIS A POISSONS
A JARD . VENDEE.
disposition en dents de peigne
corde
matte (bossis)
corde
matte
marées
chouchinia
digue
esseille
[prise d'eau]
marées
CHENAL

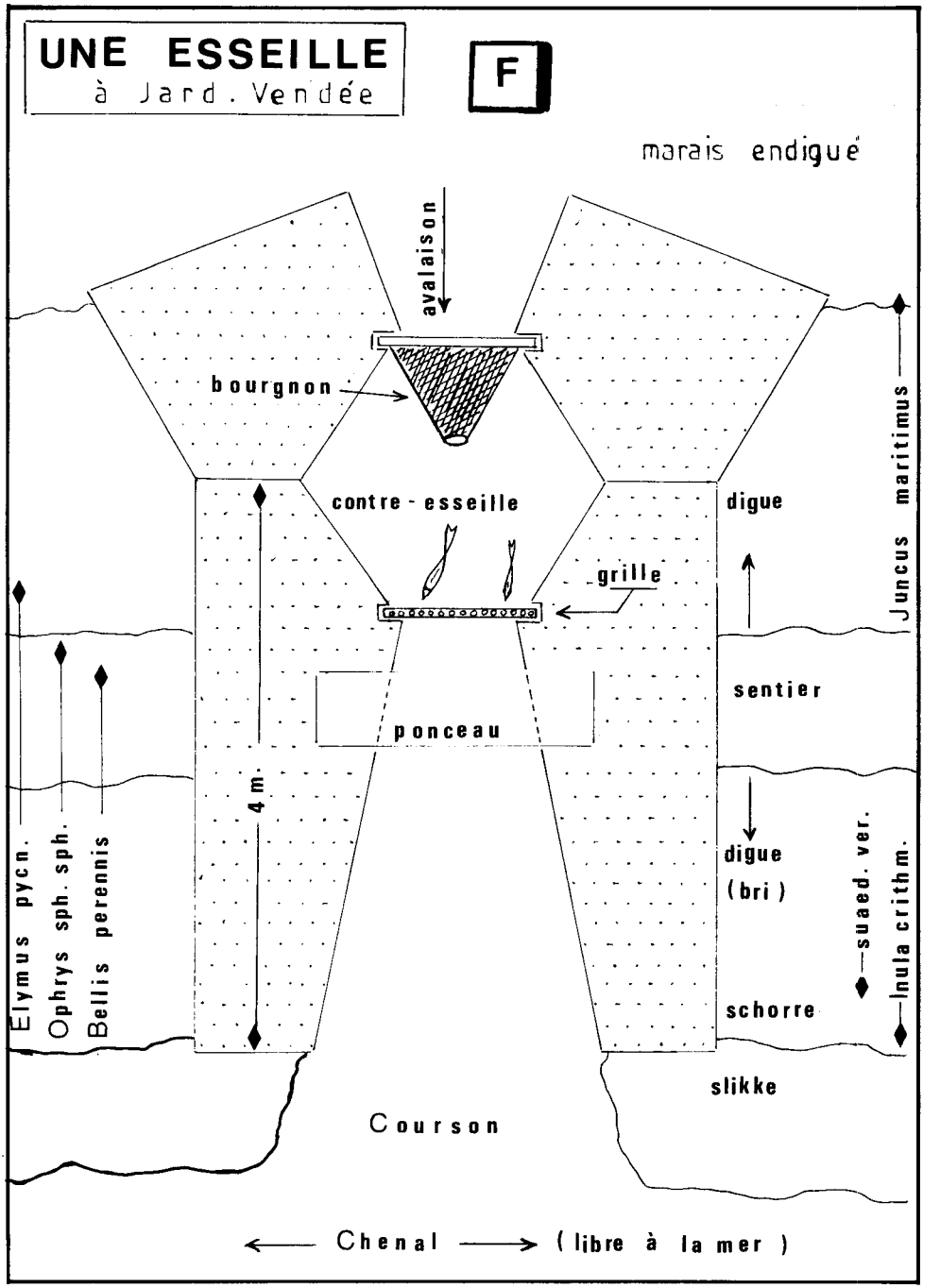
UNE ESSEILLE
à Jard. Vendée
F
marais endigué
avalaison
bourgnon
contre - esseille
grille
digue
Juncus maritimus
sentier
ponceau
4 m
digue
(bri)
suaed. ver.
Inula crithm.
schorre
slikke
Courson
Elymus pycn.
Ophrys sph. sph.
Bellis perennis
Chenal (libre à la mer)

23 - La zone agricole :

Elle nous permet, après avoir emprunté un tronçon du vieux chemin à *Hyacinthoides non-scripta, Polystichum setiferum,* etc..., de retourner rapidement à nos voitures, et le temps manque pour aller voir des restes de four à chaux et les grosses haies à *Rosa sempervirens,* etc...

24 - Une forêt déclassée :

Les P.O.S. sont révisables et, souvent, on les révise dans le mauvais sens pour la végétation.

C'est ainsi que toute la partie boisée au Nord de la route de Jard à Saint-Nicolas vient de passer en zone constructible.

Que vont devenir les énormes et superbes cépées de *Quercus ilex* et les intéressants hybrides de chênes ?

Chaleureux au-revoir.

Remerciements

Nous tenons à exprimer nos très sincères remerciements à MM. :

ARRIVÉ, géologue, A.P.B.G..

J. et J.-M. BELIER, cultivateurs à Jard.

J.-Y. BERNARD qui a campé deux fois dans la commune, spécialement pour l'étude de la flore, et qui nous à fait part de ses découvertes.

S. CHARRON, agent technique O.N.F. à Jard.

E. et G. DENIS, marins-pêcheurs, Jard.

G. DORIE, pisciculteur et ostréiculteur à Jard.

Le Professeur P. DUPONT, de la Faculté des Sciences de Nantes, avec qui nous avons fait des recherches sur le terrain et qui nous a conseillés et aidés.

I. ESTRADE, ancien gemmeur à Jard.

C. IZACARD, ancien agent technique O.N.F. à Jard.

H. VRIGNAUD, retraité à Jard.

Cartes utilisées :

- Atlas Universel 1982. Edition : Journal « Le Monde » et « Sélection du Reader's Digest ».
- Carte IGN 1974. Feuille de Longeville N° XII - 28 - 3 - 4 au 1/25 000e couleurs.
- Carte IGN 1974. Feuille de Longeville N° XII - 28 au 1/50 000e couleurs.
- Carte géologique détaillée de la France au 1/80 000e. Couleurs. N° 140. 2e édition. Feuille de Sables d'Olonne et notice.

Nous avons consulté :

- ABBAYES, H. des, CLAUSTRES, CORILLION, DUPONT, 1971. Flore et Végétation du Massif Armoricain. P.U.B. St-Brieuc.
- BULLETINS MUNICIPAUX de la commune de Jard-sur-Mer.
- CADASTRE et P.O.S. de la commune de Jard-sur-Mer.
- CAMPBELL, NICHOLLS, CUISIN, 1979. Guide de la Faune et de la Flore littorales des Mers d'Europe. Delachaux et Niestlé.
- « Cinquante millions de consommateurs », juin-septembre 1985. Spécial Littoral. HS n° 22. N° de la Pointe du Payré : 79.
- DUPONT, P., Pr. , 1986. Index synonymique de la Flore des Régions Occidentales de la France. S.B.C.O. ; n° spécial : 8.
- ESTÈVE, G., 1986. Les paysages littoraux entre Seudre et Gironde. Bulletin S.B.C.O., tome 17.
- FLORE de Belgique 1983, 3e édition.
- GUINIER, OUDIN, SCHAEFFER, 1947. Technique forestière. La Maison Rustique.
- HÉRAULT A., LAHONDÈRE C., 1982. Compte rendu de sortie à Jard et Talmont-St-Hilaire, Bull. S.B.C.O., tome 13.
- LAHONDÈRE, BOUZILLÉ, 1983. L'association à *Frankenia laevis* et *Limonium auriculae-ursifolium* sur les côtes du Centre-Ouest. Bulletin S.B.C.O., tome 14. P. 17 à 21.
- LLOYD, J., 1876. Flore de l'Ouest de la France 3e édition. Nantes, Paris.
- MIQUEL, P., 1972. Contribution à l'Etude du Climat Vendéen. Thèse de doctorat 3e cycle. Université de Poitiers.
- ROMAGNÉSI, 1978. Petit atlas des champignons. Bordas.
- S.B.C.O. 1980. Bulletin spécial n° 4. La Vie dans les Dune du Centre-Ouest. Flore et Faune.

Petit glossaire...

des termes locaux dont la pratique nous a paru inséparable d'une bonne connaissance du milieu, surtout dans le contexte d'une résidence permanente à Jard-sur-Mer.

Cette liste n'est pas exhaustive de ce qui existe ou de ce qui se passe et se fait dans la zone du Payré puisqu'elle est limitée :

- d'une part aux mots dont la consonance se démarque suffisamment du français ou du latin,

- d'autre part aux « faux-amis », mots qui, par leur forme, présentent des similitudes avec le français, mais qui pour le « sens peuvent être complètement différents, parfois même contradictoires... » (Pierre BARKAN, S.E.V.) (1985 et 1986) :

banche, bedeau, casse, corde, cornette, cosse, courson, endormi, enfilant, frayer, gîte, grimpette, limaille, matte, pignon, plomb, pot de fer, roc, rouet, sou, tanche, treille.

aboupin : n.m., aubépine = *Crataegus* (Genre).

aché : n.m., lombric.

achenou : n.m., chenal endigué (parfois mécoupure : la chenou).

anouré : adj., cimenté naturellement par les concrétions sableuses des vers marins ; voir : noures.

avugne : n.f., pignon = donace = olive = trialle : *Donax vittatus* (mollusque comestible).

babaille : n.f., talus de sable faisant limite de propriété et brise-vent.

balresse : n.f., étrille = crabe nageur = *Macropipus puber.*

banche : n.f., strate calcaire de quelques dm d'épaisseur visible sur estran et dont la coupure forme une « microfalaise verticale » (LAHONDÈRE, Bull. S.B.C.O., 1986, Tome 17, p. 356).

batailla : n.m., mot de Longeville, synonyme de « balresse ».

beni : n.f., bergeronnette grise = *Motacilla alba.* Picore le goémon en épave.

bergou bianc : n.m., sorte de bigorneau à ouverture blanche ; zones supérieures de l'étage médiolittoral : *Monodonta crassa* (det. LAHONDÈRE).

béyouc : n.m., crabe enragé = *Carcinus maenas* (mer + marais !).

bedeau : n.m. (aux Sables d'Olonne : boudote), chabot = *Myoxocephalus scorpius* (*Cottus scorpius*).

biette : n.f., crabe carré (très agile) = *Pachygrapsus marmoratus.*

blanc de luzerne : n.m., *Lepiota naucina.*

Bois-bianc : n.m., peuplier en général (même sur pied !).

borteriâ : n.m., *Cistus salvifolius.* Jadis fagotins pour allume-feu (G. DENIS et H. VRIGNAUD).

bouéssans : n.m., buissons, haies.

bounhoumet : n.m., tout jeune champignon non épanoui.

bourgne : n.f., nasse.

bourgnon : n.m., tronc de cône ouvert pour retenir le poisson.

casse : n.f., 3 sens :
a : boue
b : flaque sur estran
c : dépression cultivée dans la dune.

Châgne : n.m., chêne.

chaffre : n.m., marne utilisée battue pour sol de maison.

chanc de fer ou **crabe de fer** : *Xantho rivulosus* (carapace dure !) ou peut-être *Xantho incisus* (?)

chintre : n.f., chemin charretier.

chouchinia : n.m., étranglement dans une « corde » à Poissons :
3 buts : a : franchir la « corde » d'un saut facile
b : pêcher à la senne bief par bief
c : curer bief par bief sans tuer le poisson.

cornar : n.m., laminaire et *Saccorhiza.* Des tronçons servaient de projectiles dans les sarbacanes d'enfants (C. IZACARD).

contre-esseille : n.f., partie de la prise d'eau côté marais endigué.

cornette : n.f., *Pleurotus eryngii.*

corniesse : n.f., patelle peu estimée = *Patella intermedia.* (opposée à la « bianche », plus estimée = *Patella vulgata.*

corde : n.f., bassin à poissons en forme de canal très allongé (dépasse parfois 500 m).

cossarde : n.f., buse ou busard ou milan, indifféremment.

cosse : n.f., vieille souche ; pielle de cosse : pioche de défricheur.

cotchue : n.f., *Anthriscus sylvestris.*

couérage : n.m. (peut-être du v. couérer = fermer, sud des Deux-Sèvres). Façon spéciale d'appareiller les galets plats dans la pêcherie (pour résister à la vague) ou dans la murette brise-vent de la vigne : tout galet est posé presque verticalement, légèrement incliné vers le continent (DENIS G. et E).

courson : n.f., petit canal entre « esseille » et chenal principal.

coutelle : n.f., sorte de sabre rustique pour tuer les mulets restés dans les pêcheries.

cou-laurier : n.m., forme de vieillesse chez *Ilex aquifolium* : feuilles entières à une seule épine terminale surtout sur pieds femelles (devenus rares à Jard par vandalisme au moment de Noël).

cravan : n.m., anatife.

crève-poulet : n.m., *Primula veris.*

cruciao : n.m., fruit de *Prunus spinosa* (mot venu du Bocage).

débancher : v., soulever les « banches » calcaires (strates) à la barre à mine, soit pour déloger des crustacés, soit pour construire des pêcheries. Considéré comme délictueux.

demi-roux : n.m., *Lepiota excoriata.*

deniette : n.f., bigorneau du commerce = *Littorina littorea.*

doucin : n.m., eau douce qui vient de l'amont et rencontre les eaux marines dans l'estuaire.

durame : n.m., *Ammophila arenaria* ssp. *arenaria ;* coupé au ras du sol pour faire de la vannerie fine.

duret : n.m., *Ligustrum vulgare* (à St-Gilles-Croix-de-Vie : durin).

écluse : n.f., pêcherie formée de gros murs en galets, en demi-cercle dont la convexité est tournée vers le large. Le poisson entre à marée haute et est retenu à marée basse. Travaux énormes : les murs ont parfois 6 m à la base.

écours : n.m., chenal de marée, fossé.

emboué : adj., réfugié dans la boue, la vase.

endormi : n.m., crabe tourteau = *Cancer pagurus.*

enfilant : n.m., couleuvre vipérine.

épine nére : n.f., *Prunus spinosa.*

érogne : n.f., araignée de mer : *Maia squinado.*

éronde : n.f., ronce : *Rubus.*

esseille : n.f., prise d'eau au chenal (voir figures E et F). Nous avons cru y retrouver le mot latin ex = hors de... (?) : exire = issir = sortir.

essi : n.m., descente de la terre à la mer. probablement même origine étymologique que « esseille ».

faire bouére : v., laisser l'eau monter dans le marais endigué.

foillard : n.m., tapis de feuilles mortes.

foussé : n.m., synonyme de « babaille » : talus de sable (limite). Sens contraire du français : fossé !

fragounette : n.f., *Ruscus aculeatus*. Dans le Bocage, ferait partie de l'environnement de : *Lyophyllum georgii* (Paul MARTIN, cultivateur).

frâgne : n.m., *Fraxinus*.

frayer : v. tr., curer le marais à la pelle étroite : « fraye ».

fretille : n.f., tapis d'aiguilles de pin.

gaïdrâ : n.m., légère couche de boue liquide à la marée basse du chenal ; se dépose sur schorres.

gardou : n.m., vivier (« ou » : suffixe de tendance occitane).

gite : n.f., bosquet.

gnasse : n.f., pie = *Pica pica*.

goâle : n.f., mouette, goéland, laridé en général.

goapelle : n.f., goémon de peu de valeur agricole, trop mince : surtout algues vertes.

gourmier : n.m., méduse.

grimpette = gripette : n.f., griffe métallique attachée au pied et au mollet pour grimper aux pins (récolte des cônes).

grou-d'aève : n.m., (gros d'eau) marée de vive-eau. S'oppose à « mort-d'aève » (morte-eau).

hérasse : n.f., *Hedera helix* ssp. *helix*.

jagais : n.m., *Gibbula* sp..

jombe = jambe : n.f., patelle, bernique.

jombiour = jambiour : n.m., couteau grossier pour détacher les berniques.

laire : n.f., bas de schorre (G. PROUTEAU).

lav'gnan = avignon = lavignon : n.m., *Scrobicularia plana*.

limaille = lime de l'eau : n.f., laisse de haute mer.

loubine : n.f., bar commun, loup = *Dicentrarchus labrax*.

luma : n.m., escargot.

lusset : n.m., entrée conique d'un casier à crustacés.

mareyer : v.tr., gérer une « écluse » ou pêcherie. En 1945, il se fit une pêche « miraculeuse » de plusieurs tonnes de maquereaux (Gilbert BOCQUIER et E. DENIS).

margueugne : n.f., anguille à ventre jaune.

maroillé = trèf maroillé : n.m., *Medicago arabica*. (Dans le Bocage : routelot ou rutelot).

matte : n.f., espace herbu pacagé ou jadis cultivé pour fèves ou céréales, etc... (jardinage) entre deux bassins à poissons. C'est le bossis du Marais Breton-Vendéen (Figure E).

Méille : n.m., *Chelon labrosus* (mulet).

mizotte : n.f., association végétale de schorre dans laquelle domine *Puccinellia maritima*.

mora : n.m., sépia de la seiche (Nord-Vendée : « morète »).

mort-d'aève : n.m., marée de morte-eau.

monportu = mouportu : n.m., Millerpertuis = *Hypericum* (R. SARRAZIN).

noures : n.m. pl., concrétions sableuses par les vers marins.

ouzine : n.f., gland de *Quercus ilex*. Nourriture des porcs des abbayes du Talmondais (selon vieilles chartes) (glandage).

palissia = pourrissia : n.m., *Halimione portulacoides.*

patroille : n.f., pêche à pied, de nuit, avec fanal, sur estran.

patte-en-tchu : n.m., (patte-en-cul) Grèbe castagneux = *Podiceps ruficollis* (Philippe CHUPEAU et autres témoins...)

pay : n.m., élévation de terrain (fr. : puy ; catalan : puig) (voir carte IGN 1/25 000e, coin supérieur gauche) (et à Jard, Pay du canon, lieu-dit à l'entrée du port).

pé-d'caille : n.m., bas de la plage, là où commence la partie rocheuse de l'estran.

pentecoute : n.f., Orchis en général.

piâ : n.f., (peau) légère ondée (mince pellicule !).

piaïsse ou piaïze : *Pleuronectes platessa.*

pibalour : n.m., pêcheur (et filet) de pibales (civelles).

pinjar : n.m., (plongeur !), grand cormoran (J. BELIER).

pied-d'as : n.m., *Tricholoma equestre.*

pin-porteur : n.m., pin semencier.

plomb : n.m., *Pisa gibbsi* (sorte de petit crabe lent).

potar : n.m., vieux sujet mâle de *Carcinus maenas* pêché au marais.

pot-de-fer : n.m., *Trifolium squamosum.*

poumerasse : n.f., pommier sauvage.

pucelage : n.m., porcelaine puce = grain de café = *Trivia monacha.*

pupu, popo : n.f., huppe fasciée = *Upupa epops.*

quenet : n.m., canard.

rabeurtao : n.m., *Troglodytes troglodytes.*

raboire : n.m., ruissellement brusque par temps d'orage.

rasin de mer : n.m., *Ephedra distachya* ssp. *distachya.*

roc : n.m.s., (le roc !) bruit de la mer écouté de loin comme indicateur de la direction du vent.

roc-en-bois : n.m., pic épeiche = *Dendrocopos major.*

rouet : n.m., passage de la roue ; ornière.

roussière : n.f., schorre.

rouzia : n.m., roseau = *Phragmites australis.*

russon : n.m., petit chenal de marée de formation naturelle.

salais : n.m., foëne à 7 pointes et long manche (5 m) pour « salaiser » (pêcher) les anguilles au marais (hiver).

sanguenite : n.f., *Artemisia maritima* s.l..

sanguenitou : n.m., colporteur, marchand de sanguenite.

sapan'ne : n.m., pin maritime.

sart : n.m., goémon (sart apiloté = mis en tas).

sauze : n.m., saulè (sauf osier) ; (sauzaie = saulaie).

senner : v. tr., pêcher à la senne (automne) ; un lan est un passage de la senne (séquence de pêche) (un trait).

sou : n.f., (la sou) = le sel marin. (Bocage = sao).

taligornia : n.m., *Oenanthe silaifolia.*

tanche : n.f., *Crenilabrus melops* (pêché sur estran).

tord-goule : n.m., pourpre petite pierre.
= *Nucella lapillus* (pêché en hiver, peu estimé).

treille : n.f., filet à crevettes à 2 manches séparés.

treillot : n.m., épuisette.

tuffe : n.f., schiste ou micaschiste.

uméa : n.m., ormeau.

urguenelle : n.f., *Ruscus aculeatus.*

uraille : n.f., orée, lisière, ourlet.

venia : n.m., vanneau huppé = *Vanellus vanellus* (chassé à la passée).